La météo

Aujourd'hui:
Généralement nuageux
Minimum — 2° Maximum 2°

Demain:
Nuageux, neige légère

DETAILS CAHIER SPORTS

La Presse

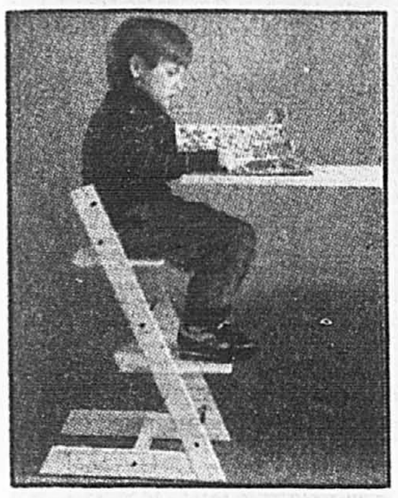
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

VENTE - LOCATION - PIÈCES - SERVICE
Automobile E. Lauzon, Blainville 430-1460

• MONTRÉAL, JEUDI 21 FÉVRIER 1991 107e ANNÉE Nº 121 72 PAGES, 6 CAHIERS

Îles de La Madeleine : 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



C 1 DESIGN

La chaise norvégienne *Tripp Trapp*, de Stokke, répond à ravir aux besoins de l'enfant et s'adapte à toutes les phases de sa croissance.

B 1 URSS

En dépit des protestations soviétiques, le Canada ne rappellera pas ses observateurs diplomatiques en poste dans les républiques baltes.

S 3 WHALERS 5 CANADIEN 3

Le Canadien a disputé hier son quatrième match de suite sans victoire. C'était sa deuxième défaite contre les Whalers cette semaine.

Sommaire

Annonces classées
Immobilier ..... D9 à D12
marchandises D12, D13
emplois D13, D14
automobiles D14, D15
propositions d'affaires D8
Arts et spectacles
informations ..... E1 à E5
horaires E7
Bandes dessinées D11
Bridge D15
Décès D16
Design / Art de vivre C1 à C4
Économie ..... D1 à D8
Êtes-vous observateur? ... D9
Feuilleton D13
Horoscope D10
Le monde B4, E6
Loteries A4
Mots croisés D12
«Mot mystère» D14
Radio / Télé E1, E2, E4
Têtes d'affiche A7
Tribune libre B2, B3
TABLOÏD SPORTS
Philippe Cantin 5
Mots croisés 10

Bourassa élimine tout référendum en 1991

Contre-proposition de Rémillard à la commission B.-C.

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le premier ministre Robert Bourassa a écarté hier sans tarder l'hypothèse de travail soumise aux membres de la commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, mardi, par les co-présidents Michel Bélanger et Jean Campeau, et son principal mandataire, le ministre Gil Rémillard, a saisi les commissaires, en fin de journée hier, d'une contre-proposition éliminant tout recours à un référendum en 1991.

Ce nouveau document, en sept points, établit des constats de la situation québécoise, reconnait l'urgence d'agir et aussi qu'il appartient au Québec de décider seul de son avenir.

Il propose que l'Assemblée nationale adopte une résolution par laquelle le gouvernement du Québec accorderait une dernière chance au Canada de formuler des propositions pour renouveler le fédéralisme, tandis que le Québec se réserverait le droit de faire des contre-propositions.

La proposition libérale établit ensuite qu'un référendum serait tenu de toute manière à la fin de 1992, et qu'il porterait sur l'état des négociations ou sur la souveraineté.

Interprété par plusieurs comme une proposition à saveur souverainiste, le document soumis en premier lieu par MM. Bélanger et Campeau a mécontenté, et dans quelques cas soulevé l'ire, et des fédéralistes et des éléments franchement souverainistes au sein de la commission.

Souverainiste ou fédéraliste, ce document comporte un aspect qui plait au chef péquiste Jacques Parizeau: le référendum en 1991. Selon le pari qu'il fait, le Québec aura alors un pied bien entré dans la souveraineté, puisqu'on ne reviendrait de toute évidence pas en arrière.

Soumise aux commissaires en

VOIR BOURASSA EN A 2



La patrie de Rachid

DEIR EZ-ZOR, Syrie

Six cents kilomètres de désert disco. Depuis le départ de Damas, le chauffeur fait jouer ses cassettes à tue-tête... Saddam aurait avantage à utiliser le disco arabe au lieu des gaz moutarde. Le disco arabe est un neurotoxique stridulant qui peut provoquer le décrochage du testicule gauche. Et qui rend sourd bien entendu.

— Hein? Pourquoi je vais à Deir ez-Zor?

Mon voisin de banquette ne comprend pas ce qu'un journaliste occidental peut bien aller faire dans ce trou plein de déserts que lui-même rêve de quitter depuis qu'il y est né.

En fait, je suis en route pour la Turquie. Sauf que je ne sais pas très bien non plus ce que je vais foutre en Turquie. L'idée, c'était d'aller à Bagdad. Pour cela, il aurait fallu que j'attende trois semaines à Amman. Et encore, rien de moins sûr que les Irakiens m'auraient retenu sur leur liste. On était 200 à faire le pied de grue devant l'ambassade chaque matin... J'ai laissé tomber et je tourne autour de la guerre avant de rentrer. Je tourne autour de la guerre comme une mouche tourne autour d'un tas de marde sans se décider à se poser dessus...

Deir ez-Zor est située sur la rive de l'Euphrate, le grand fleuve de la Mésopotamie qui descend vers Bagdad. Nous sommes aux confins de l'Irak et de la Turquie. Et la porte voisine, c'est l'Iran. Même l'URSS est à portée de fusil, de canon disons.

Six cents kilomètres de désert et de Bédouins. Dix-sept contrôles d'identité par des policiers en civil. Les routes sous haute surveillance. Mais les petites villes ont sauvergardé leur autonomie. On y *freake* beaucoup moins qu'à Damas...

Deir ez-Zor vit selon ses propres traditions, médiévales ou presque. Ici, les femmes sont encore totalement voilées de noir. Il n'y a pas longtemps qu'elles peuvent sortir dans la rue et elles n'ont pas toujours accès aux restaurants...

Une bonne raison de passer dans la région pour un journaliste: selon la presse occidentale, au début de l'automne, des manifestations de soutien à l'Irak, vite réprimées par les services spéciaux, y auraient fait une dizaine de morts...

— Faux, jure mon voisin de banquette. Il n'y a eu ni émeute, ni mort à Deir ez-Zor. On a seulement voulu empêcher les

VOIR LA PATRIE... EN A 2

La souveraineté économiquement viable, selon la commission B.-C.

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La souveraineté du Québec serait économiquement viable et pourrait même être rentable, ont affirmé les dirigeants de la commission Bélanger-Campeau lors de leurs réunions à huis clos.

Abstraction faite du partage des actifs et des dettes avec Ottawa, les coûts d'opération d'un Québec souverain, par rapport au statu quo, seraient de 133 millions de déficit annuel supplémentaire, sur un budget total de plus de 35 milliards, sans même tenir compte des économies réalisées en abolissant les chevauchements administratifs, a-t-on indiqué à *La Presse*.

Ces chiffres, divulgués par le secrétaire de la commission, l'économiste Henri-Paul Rousseau, ont été confirmés par des participants fédéralistes autant que souverainistes. Si tous s'entendent sur le message livré, les commissaires jugent ces données crédibles ou douteuses, selon qu'ils sont de tendance souverainiste ou fédéraliste, toutefois.

Une démonstration de la « viabilité économique » d'un Québec souverain fut faite par le secrétaire de la commission Bélanger-Campeau, l'économiste Henri-Paul Rousseau, pendant toute la matinée mardi, ont confirmé des sources tant souverainistes que fédéralistes au sein de la commission.

M. Rousseau, qui était en 1980 le président des « Économistes pour le oui au référendum », a toutefois pris la précaution d'indiquer aux commissaires que ses chiffres n'étaient pour l'instant que des approximations et que le prochain budget fédéral, mardi prochain, pourrait modifier les compilations auxquelles en étaient arrivés les employés de la commission, alimentés par les données du ministère québécois des Finances.

La démonstration fut faite avec l'approbation des co-présidents Michel Bélanger et Jean Campeau, qui n'ont rien trouvé à redire à l'exposé de leur secrétaire.

Distribuées, les copies de l'étude furent recueillies et détruites après l'exposé pour éviter toute fuite. Pour les gens de tendance fédéraliste au sein de la commission, les calculs lancés par l'économiste Rousseau paraissaient bien approximatifs, le secrétaire invitant plusieurs fois les membres à faire preuve de prudence en les utilisant.

VOIR VIABLE EN A 2

QUINCY JONES: SIX GRAMMY



PHOTO REUTER

Le vétéran Quincy Jones a été le lauréat le plus comblé de la 33ème soirée des Grammy Awards hier: pas moins de six trophées lui ont été décernés pour son microsillon *Back on the Block*. Pendant que Phil Collins se méritait le Grammy du meilleur disque, le rapper-danseur M. C. Hammer en remportait trois. La Torontoise Alannah Myles (ci-dessus) a remporté la palme dans la catégorie meilleure chanteuse rock tandis que l'ex-Montréalais Oscar Peterson décrochait deux Grammy. Mariah Carey a gagné le Grammy de la révélation de l'année. D'autres dinosaures tels Eric Clapton, Bob Dylan, Ella Fitzgerald, de même les regrettés John Lennon et Roy Orbison ont été honorés hier soir. ***Page E 1***

La réponse de Bagdad au plan de paix soviétique se fait attendre

d'après AFP et Reuter
RYAD

Alors que les affrontements au sol continuent à prendre de l'ampleur, laissant prévoir l'imminence de l'offensive terrestre de la coalition, Radio-Bagdad, captée à Londres par les services de la BBC, a annoncé hier soir que le ministre irakien des Affaires étrangères Tarek Aziz se rendra « prochainement » à Moscou, porteur de la réponse irakienne à l'initiative de paix du président soviétique Mikhail Gorbatchev. La radio ne donne aucune précision sur le contenu de la réponse irakienne ou sur la date exacte de la visite en Union Soviétique de M. Aziz.

Cette décision a été prise par le Conseil de commandement de la révolution, la plus haute instance dirigeante en Irak, qui s'est réuni sous la présidence du chef de l'État irakien Saddam Hussein et a été informé des détails des visites de M. Aziz à Moscou et à Téhéran, selon Radio-Bagdad. À Moscou, le porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères Vitali Tchourkine a déclaré hier qu'il ne disposait d'aucune information annonçant une arrivée prochaine à Moscou de M. Aziz.

« Le plus important, c'est une réponse positive de l'Irak. Nous attendons une réponse précise et positive qui rapprocherait les parties vers la réalisation du mandat des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU », a déclaré M. Tchourkine qui a précisé que « le plus tôt sera le mieux ».

Moscou continue d'attendre la décision de Bagdad au plan de paix soviétique, qui vise à mettre fin aux hostilités dans le Golfe au moment où les forces alliées se disent fin prêtes à déclencher l'offensive terrestre contre les forces irakiennes pour les chasser du Koweït. La France, de son côté, tentait de faire pression sur Saddam Hussein, soulignant qu'il « doit faire connaître ses intentions au cours des heures prochaines », alors que l'Italie a apporté son soutien au plan soviétique. Londres a pour sa part rejeté ce plan. Quant au ministre iranien des Affaires étrangères Ali Akbar Velayati, en visite hier à Paris, il

VOIR BAGDAD EN A 2

● *B 4: Les CF-18 canadiens vont participer à des missions de bombardement*

Selon Gallup, libéraux et néo-démocrates sont nez à nez

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

Libéraux et néo-démocrates se retrouvent nez à nez dans la faveur populaire: selon le dernier sondage de la maison Gallup, 35 p. cent des électeurs canadiens optent pour le parti de Jean Chrétien et 34 p. cent penchent en faveur de celui d'Audrey McLaughlin.

Pour la première fois depuis septembre 90, le Parti libéral reprend du poil de la bête dans les intentions de vote, grâce à un gain de 4 p. cent en un mois. Au cours de cette période, le Parti conservateur a progressé au même rythme pour atteindre 16 p. cent. Ces résultats sont toutefois assez fragiles, puisque 30 p. cent des électeurs sont indécis.

C'est le NPD qui sort grand perdant de cette enquête, puisque 7 p. cent des électeurs lui ont retiré leur appui depuis le début de la guerre du Golfe. D'après Gallup, la position pacifiste du NPD explique en grande partie sa chute de popularité auprès de l'électorat, pendant que la formation de

VOIR GALLUP EN A 2

AUDIO CENTRE PRÉSENTE LE CHOIX DES MAITRES
La pure vérité des son's

Le lecteur de disque compact 5000 de NAD procure un son fabuleux... Simple d'utilisation, il offre à un prix raisonnable un niveau de performance des plus exceptionnels.

NAD

Modèle 5000

600$

audio centre
5260, rue Sherbrooke O. (Décarie) (514) 482-4420
1970, boul. Le Corbusier, Laval (514) 687-3627
1493, Ch. Merivale Rd., Ottawa (613) 723-2923

SUITE DE LA UNE

NATIONAL	P.C.	Lib.	NDP	Réform.	Bloc Québécois	Autres
Aujourd'hui	16%	35%	34%	8%	5%	2%
Janvier 91	12	31	41	9	5	2
Décembre 90	14	32	36	8	6	2
Novembre 90	14	35	36	8	6	2
Octobre 90	15	31	38	9	4	3
Septembre 90	15	39	32	7	4	3
Août 90	20	46	22	6	5	1
Juillet 90	19	49	23	7	-	3
Juin 90	17	50	23	7	-	3
Mai 90	18	47	24	7	-	4
Élection 1988	43	32	20	2	-	3

GALLUP

Selon Gallup, libéraux et néo-démocrates sont nez - nez

Brian Mulroney a tiré un léger avantage de son engagement en sens contraire.

Ce débat ne semble toutefois avoir eu aucun effet sur les partisans du Bloc québécois et du Reform party, puisque les deux formations obtiennent le même pourcentage qu'il y a un mois dans les intentions de vote au Québec et dans l'Ouest. Le parti de Preston Manning a néanmoins continué de faire des gains en Ontario, où il récolte l'appui de 6 p. cent des répondants avant même d'avoir annoncé son intention d'y présenter des candidats.

Selon les analystes de Gallup, le Parti libéral a enregistré une progression exceptionnelle aux dépens du PC dans les provinces de l'Atlantique en passant de 46 à 60 p. cent. Il a également gagné du terrain aux frais du NPD au Québec, où il obtient la faveur de 37 p. cent des répondants contre 17 aux néo-démocrates; le Bloc y obtient 23 p. cent et le PC 22 p. cent.

En Ontario, malgré un recul de 14 points, le NPD est toujours premier avec 42 p. cent des intentions de vote, contre 37 p. cent aux libéraux et 16 p. cent aux conservateurs. Les troupes d'Audrey McLaughlin se placent loin devant tous les autres partis dans les provinces de l'Ouest et en Colombie-Britannique.

Ce sondage Gallup a été effectué auprès de 1037 personnes de plus de 18 ans entre le 6 et le 9 février. Avec un tel échantillonage, les résultats sont exacts 19 fois sur 20 pour l'ensemble du Canada. La marge d'erreur est cependant beaucoup plus importante lorsque ces données sont partagées entre les provinces en raison de la faiblesse du nombre de répondants dans chacune des régions. □

BOURASSA

Bourassa élimine tout référendum en 1991

fin de journée mardi, la proposition Bélanger-Campeau n'a été débattue qu'hier, toujours dans le huis clos le plus «imperméable» qui caractérise les travaux de la commission depuis la mi-janvier. Elle a été débattue fermement, les tenants de la souveraineté et ceux du fédéralisme affichant des convictions apparemment plus irréconciliables que jamais.

«C'est du fédéralisme par défaut», a pour sa part commenté à ses collègues le ministre Rémillard, pour qualifier l'invitation des co-présidents. Après avoir déposé sa propre proposition, celle-ci a à son tour été critiquée comme offrant une démarche menant à la souveraineté par défaut.

Une telle proposition des libéraux est vue comme un pied de nez au rapport Allaire, dont il ne restera pas grand-chose des recommandations après le congrès, si ce qui a été déposé devant la commission Bélanger-Campeau représente vraiment la position constitutionnelle du gouvernement et du Parti libéral. En ne formulant pas de demandes précises au gouvernement fédéral, et en l'invitant, lui, à faire des propositions au Québec, pour renouveler le pacte fédéral, il ne reste pas grand-chose des 22 pouvoirs exclusifs réclamés dans le rapport Allaire, ni de l'odeur souverainiste qu'il peut à plusieurs égards dégager, estime-t-on dans les milieux proches de la commission Bélanger-Campeau.

Au moment de présenter sa contre-proposition, le ministre a affiché clairement ses vraies couleurs: «Je suis fédéraliste, le Parti libéral est fédéraliste et nous voulons accorder une dernière chance au fédéralisme», a-t-on rapporté à *La Presse*.

Invité à commenter la proposition déposée la veille par les co-présidents, le ministre Rémillard a déclaré aux journalistes: «Ce que le Québec a besoin, c'est que nous puissions prendre des décisions une fois pour toutes, après 30 ans. C'est le message très clair que nous avons eu des Québécois, ce sont en bout de piste les Québécois qui vont prendre leurs décisions... pour renforcer le Québec et non l'affaiblir.»

«Il faut être prudent, il faut savoir ce que l'on fait», a-t-il ajouté, reconnaissant que les discussions entre les membres de la commission étaient «difficiles».

La proposition Bélanger-Campeau, elle, veut un référendum sur la souveraineté du Québec entre juin et septembre 1991, et elle comporte une déclaration solennelle de l'Assemblée nationale disant que le Québec accorde une dernière chance au Canada de lui faire des propositions pour renouveler le fédéralisme et qu'il a deux ans pour ce faire. Un coup ce délai passé, un deuxième référendum sera tenu, ou bien sur la nouvelle constitution (si elle est prête), ou bien pour constater la situation et déboucher sur la souveraineté. Là non plus, Québec ne demandait rien.

Durant les deux années offertes au gouvernement fédéral, Québec formerait deux comités de travail, l'un pour recevoir les propositions d'Ottawa, et l'autre pour préparer la souveraineté et la période de transition, pour l'éventualité où cela deviendrait nécessaire.

Les représentants du Parti québécois étaient des plus furieux de la tournure des événements, ne se gênant d'ailleurs pas pour le faire voir à leurs vis-à-vis libéraux. Ces derniers, dont on disait qu'ils cherchaient à s'en tenir au rapport Allaire, ont désormais moins que cela pour s'appuyer.

Certains seraient heureux que les chefs de parti Robert Bourassa et Jacques Parizeau s'entendent pour libérer leurs députés commissaires de l'«obligation» de suivre la ligne du parti. Ce qui ne changerait pas grand-chose dans les convictions des péquistes en particulier, puisqu'on ne voit pas comment ils seraient séduits par autre chose que la souveraineté.

«Les partis jouent une *game*», a commenté un membre de la commission dans le stationnement de la maison Maizerets, où se déroulent ces réunions à huis clos.

«Si je viens ici passer toutes ces heures pour apprendre que les péquistes sont souverainistes et que les libéraux ne le sont pas, je n'aurai pas appris grand-chose», a-t-il dit.

En congé pour deux semaines, en raison de la relâche dans le domaine scolaire, les commissaires reviendront se pencher sur un texte que l'équipe technique de la commission aura rédigé en tenant compte de tout ce qui s'est dit durant les débats souvent énergiques qui ont caractérisé la journée d'hier.

Il est évident que les commissaires demeurent divisés, que ni les membres du Parti libéral du Québec ni les éléments fédéralistes ne sont d'accord avec la souveraineté, de telle sorte que si cette option était mise aux voix maintenant, les commissaires seraient partagés en deux camps égaux. On voit de moins en moins bien comment l'on pourra s'en sortir avec un seul rapport.

Jacques Parizeau lui-même soutenait encore hier qu'il s'attend à la rédaction de trois rapports. Si la commission accouchait de trois rapports, les souverainistes seraient les plus nombreux puisque les deux autres documents rassembleraient ceux qui optent pour le fédéralisme, à des degrés divers, suppose-t-on dans les milieux politiques.

Présentée en fin de journée, la contre-proposition Rémillard n'a cependant pas été discutée par la commission. On en reparlera au retour du congé. □

VIABLE

La souveraineté économiquement viable, selon la commission B.-C.

Il est clair toutefois qu'un Québec souverain ne verrait pas son déficit «exploser», du point de vue des dirigeants de la commission.

Avec le rapatriement des points d'impôts et des taxes prélevées par Ottawa au Québec, même en embauchant dès maintenant les fonctionnaires fédéraux du Québec, le déficit provincial ne serait augmenté que de 133 millions, toujours selon les calculs du secrétariat de la commission, ont confirmé des tenants et des adversaires de la souveraineté qui ont assisté à l'exposé.

En outre, il y aurait selon de M. Rousseau environ 5 milliards d'économies potentielles en éliminant tous les chevauchements, toutes les duplications de services entre Ottawa et Québec.

Ce calcul fut fait toutefois sans intégrer l'impact du partage de la dette nationale et des rapatriements des actifs fédéraux au Québec, qui seraient l'objet d'une entente avec le gouvernement central.

Même chez les «fédéralistes», personne n'a sur le champ contesté les nombreux chiffres lancés par M. Rousseau, exception faite de l'homme d'affaires de l'Outaouais Marcel Beaudry, qui a rappelé qu'une perte de 5000 emplois de fonctionnaires fédéraux pour sa région équivalait à la disparition de 50 000 emplois à Montréal.

Hier soir, à la sortie de leur réunion à huis clos, les commissaires étaient bien avares de commentaires sur leurs délibérations. Le député libéral Guy Bélanger a qualifié de «couillons» ses collègues de la commission qui avaient divulgué des informations à *La Presse*, tandis que Lucien Bouchard parlait de «viol» des délibérations des commissaires.

Selon les renseignements obtenus, outre les membres du PQ, les commissaires Lucien Bouchard, Roger Nicolet et tous les présidents de centrales appuyaient carrément la propositon d'un référendum rapide, une solution «excellente et essentielle» selon les termes utilisés par M. Parizeau. Ce dernier trouvait aussi intéressante l'idée d'attendre les contre-propositions du Canada anglais, avançant même que «sans parler de schizophrénie», la position des Québécois face à la souveraineté et au Canada était pour le moins ambiguë, selon les tout récents sondages.

Pour les tenants du maintien d'un lien fédéral, toutefois, cette idée d'un référendum rapide était à écarter. «S'il y a un référendum, ça doit être à la fin du processus, pas au début», soutient Russ Williams, député libéral de Nelligan.

Pour le chef du Parti Égalité, Robert Libman, la proposition Bélanger-Campeau a eu l'effet d'«un missile Scud» sur la commission. «Je suis contre l'idée de jouer au poker, de bluffer sur l'avenir d'un pays qui a bien servi le Québec pendant 125 ans», a-t-il soutenu.

Des sources présentes à la réunion d'hier ont indiqué que les co-présidents Bélanger et Campeau ne semblaient pas insister sur les mêmes points de leur proposition. Pour le banquier Bélanger, ce serait avant tout une dernière chance au fédéralisme, tandis que pour Jean Campeau, plus souverainiste, le référendum hâtif ferait faire au Québec un pas irréversible vers l'autonomie politique.

Cet avis est partagé même par des membres fédéralistes de la commission. Avec un «oui» à un référendum sur la souveraineté du Québec, des milliers de Québécois brandissant le fleurdelysé, ceux qui pensent pouvoir renverser cette dynamique rêvent en couleurs, lance-t-on.

Aussi, certains membres de la commission resteront vraisemblablement jusqu'au bout opposés à la tenue d'un référendum, en 1991 ou même en 1992, notamment les membres du Parti Égalité et les représentants des libéraux et conservateurs fédéraux, André Ouellet et Jean-Pierre Hogue.

Les libéraux provinciaux n'adhéreront pas à un référendum dès 1991, et s'en tiendront vraisemblablement au rapport Allaire qui repousse cette échéance après les négociations avec le Canada anglais, à l'automne 1992. □



Le capitaine Reg. DeCoste, des Forces canadiennes, s'apprête à décoller avec son CF-18, hier au Qatar. Ottawa a annoncé hier que les pilotes canadiens participeront dorénavant au bombardement des positions militaires irakiennes. PHOTO CP

BAGDAD

La réponse de Bagdad au plan de paix soviétique se fait attendre

a déclaré qu'il fallait donner jusqu'à aujourd'hui à l'Irak pour répondre.

En attendant, le président Saddam Hussein, silencieux depuis plusieurs jours, entretient la guerre des nerfs, cherchant visiblement à ne pas donner l'impression de céder à la pression de l'autre camp. Selon l'agence irakienne INA, il a présidé, à une date non précisée, une réunion consacrée à l'état de l'agriculture en Irak.

Toutefois, l'URSS continue cependant de parier sur le succès de son initiative, minimisant les réactions hostiles de certains membres de la coalition. Elle ne considère pas l'attitude du président George Bush comme «négative», a déclaré le porte-parole de la présidence soviétique. D'ailleurs, le secrétaire d'État américain James Baker a affirmé hier que la coalition anti-irakienne ne perdrait pas la guerre et que «d'une façon ou d'une autre», l'armée irakienne devrait se retirer «bientôt» du Koweït. Mais il a aussi indiqué pour la première fois que les États-Unis attendaient la réaction de l'Irak au plan de paix soviétique concernant son retrait.

En revanche, pour M. Baker, «le mandat des Nations Unies est d'éjecter l'Irak du Koweït. Le mandat des Nations Unies est clair comme de l'eau de roche et il ne peut y avoir de négociation sur son sens, et il ne devrait y avoir aucune confusion sur ce qui doit être fait. L'Irak doit quitter le Koweït immédiatement, totalement et sans condition et l'Irak doit se soumettre aux autres résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies applicables».

L'Irak a évoqué vendredi la possibilité de se soumettre à la première résolution du Conseil de sécurité, numéro 660, qui exige son retrait immédiat, mais a demandé l'annulation des suivantes. La résolution 674, notamment, adoptée le 29 octobre, prévoit que Bagdad paie des dommages de guerre.

À ce sujet, Le Koweït exigera des réparations de guerre de l'Irak pour «chaque dollar de dommages» infligés par l'armée irakienne au Koweït, a affirmé le premier ministre du Koweït, le prince héritier koweïtien Cheikh Saad al-Abdullah al-Salem al-Sabah dans une interview accordée au journal britannique *The Independent*. Les îles contestées de Warba et Boubiyane et le champ pétrolifère de Roumeilah sont et resteront koweïtiens, a-t-il encore déclaré, ajoutant que le Koweït libéré n'hésitera pas à requérir une présence militaire étrangère, américaine, britannique ou autre dans la région, si le gouvernement l'estime nécessaire pour la sécurité du pays.

Dans le même temps, la guerre se poursuit. Des affrontements au sol se sont déroulés au nord de la frontière saoudienne, et 450 à 500 soldats irakiens ont été faits prisonniers à cette occasion, selon les Américains, soit le chiffre le plus important depuis le début de la guerre. Un soldat américain a été tué et sept autres blessés au cours d'un autre engagement près de la frontière koweïto-saoudienne, selon le commandement américain qui n'a pas confirmé par ailleurs la perte au combat, annoncée par le Pentagone, d'un avion anti-char A-10.

D'autre part, un F-16 américain s'est écrasé, à la suite d'un «incident technique», hier après-midi en Turquie, à 3 km de la ville de Diyarbakir, dans la région frontalière de l'Irak, sans faire de blessé, selon des sources militaires turques. Le pilote a réussi à s'éjecter. □

La patrie de Rachid

SUITE DE LA PAGE A 1

commerçants du coin d'aller vendre leur stock en Irak. En vain. Les commerçants sont les maitres de la ville, ils contrôlent tout, y compris la police. Ils ont fait des affaires d'or tout l'automne. Tout l'automne et tout l'hiver. Leur soutien à l'Irak est très intéressé. Rien de politique...

— Saddam est quand même populaire par ici...

— On l'aime bien. Mais comme partout en Syrie, on déteste les Américains bien plus qu'on aime Saddam...

Et c'est bien ainsi que je l'ai senti. On est loin, en Syrie, du délire idolâtre des Jordaniens. Si vous me permettez une image sportive, je dirais que les Syriens supportent l'Irak et Saddam comme les partisans des Nordiques supportent le Canadien dans les finales de la Coupe Stanley: par défaut et sans passion...

o

— Vous m'avez toujours pas dit ce que vous alliez faire à Deir ez-Zor?

— Écrire sur Deir ez-Zor probablement... Ma réponse l'a déconcerté. Et c'est comme ça qu'il m'a présenté à ses parents: il va écrire sur Deir ez-Zor... Parce qu'il m'a emmené chez ses parents. Je pensais être tombé sur un *weirdo*. Pas du tout. Dans ces régions éloignées, la répression n'est pas venue à bout de la tradition d'hospitalité: on doit à l'étranger un toit, à boire, à manger et la sécurité. J'ai bien peur d'avoir été très grossier en n'acceptant qu'un café...

Mon hôte, donc, revenait chez lui après deux semaines de travail au sud de Damas. Technicien en irrigation pour l'entreprise familiale. Il a changé de place exprès dans l'autobus pour s'asseoir à côté de moi. «Pour pratiquer mon anglais», s'est-il excusé (le pauvre homme). Anyway...

Rachid, donc, 28 ans. Il habite toujours chez ses parents, avec ses soeurs et ses frères dont les plus jeunes, des jumeaux, n'ont que sept ans... On a traversé la ville à pied pour se rendre chez lui. En chemin, les gens le saluaient. Certains s'arrêtaient, l'embrassaient à la mode arabe. Je devinais les questions. Comment ça s'est passé là-bas? Content d'être de retour? C'est qui lui? Il me présentait. «Il va écrire sur Deir ez-Zor...» On me regardait comme si j'allais léviter...

On est arrivé chez lui. Sa mère, à genoux par terre, pliait le linge du dernier lavage. Elle a vite ramassé les culottes des filles qu'elle a cachées sous un drap. Les jumeaux n'osaient pas approcher. La grande soeur a fait du café. Le père, après avoir serré très fort Rachid dans ses bras, s'est excusé: il allait à la mosquée. Quelqu'un a fermé la télé. Tout le monde parlait en même temps. On m'a oublié je crois et c'était très bien comme ça...

La fatigue, je ne sais pas, je n'étais pas loin des larmes. J'avais déja vécu cet instant. Il y a très longtemps, j'habitais une maison exactement comme celle-là, avec un poêle au milieu de la pièce centrale, avec un seul robinet d'eau froide pour toute la maison, la mère pliait le linge à genoux, je revenais de je ne sais où, elle disait un million de riens, les potins, les voisins, je n'écoutais pas, comme Rachid maintenant...

Plus tard, Rachid m'a montré sa chambre et dans sa chambre, des photos de sa fiancée sur la plage à Latakia, la station balnéaire syrienne sur la Méditerranée. Comme souvent les fiancées sur les plages, celle-là était pleine de peau... Puis Rachid m'a montré des cartes postales de Stockholm où il rêve d'aller rejoindre ses amis qui vivent là-bas...

— T'es pas bien ici?

— Non.

Rachid a fait le bilan. L'école, le collège, puis quatre années et demie d'armée obligatoire. Aujourd'hui 28 ans et toujours chez ses parents. Gagne 75$ par mois, en dépense 30$ en cigarettes. Juste pour se marier, payer la dot à la famille de sa promise, comme c'est encore la coutume ici, la cérémonie, les anneaux, les cadeaux, quatre ans de travail en arrêtant de fumer! Une maison, une auto? Jamais. Voyager? Il ne peut même pas aller en Turquie à côté.

— Je veux partir d'ici. Vite!... Mon père n'est pas d'accord. Il dit que c'est une folie. Qu'ici au moins, j'ai du travail et que personne ne me méprise. Là-bas, ce n'est pas certain...

Quelqu'un, je ne me souviens plus qui, a déjà dit que l'homme a autant besoin d'une patrie que de la quitter. J'ai essayé de traduire ça à Rachid. Mais j'ai laissé patrie en français parce que je ne sais pas comment ça se dit en anglais.

— C'est quoi «patrie»? m'a demandé Rachid.

-J'étais bien emmerdé.

o

Dans la pièce commune, le père, revenu de la mosquée, regardait la télé. Les jumeaux jouaient aux billes dans la cour. La mère de Rachid me préparait un sac de loukoums en me demandant pour la centième fois si j'étais bien sûr de vouloir aller à l'hôtel, elle me mettrait un matelas à terre, on se ferait petits...

J'ai pointé son téton gauche avec mon doigt et j'ai dit à Rachid:

— C'est ça une patrie. □

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

● à Montréal : Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h ;

● à Montréal : hôpital Maisonneuve-Rosemont, pavillon Marcel-Lamoureux, hall d'entrée, 5415, boulevard l'Assomption, de 9 h 30 à 16 h 30 ;

● à Montréal : hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, mezzanine, entrée de l'Est, 555 ouest, boulevard Gouin, de 10 h à 16 h ;

● à Drummondville : Club de hockey Les Voltigeurs (L.H.J.M.Q), Les Promenades Drummondville, cour centrale, 755, boulevard René-Lévesque, de 14 h 30 à 20 h 30 ;

● à Dorval : Scouts du Canada, Centre des scouts, 2001, route Trans-canadienne, sortie Des Sources, de 14 h à 20 h.

Tirage d'hier

Le Lotto 6/49	4	16	18	28	31	38	(46)
E-X-T-R-A	5	4	9	0	6	4	

La Quotidienne — Tirage d'hier : à trois chiffres **586** ; à quatre chiffres **3325**

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.	285-6911	**ANNONCES CLASSEES** Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h.	285-7111
RÉDACTION	285-7070	**GRANDES ANNONCES**	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également reservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400- Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

08-4-01

JEUDI 21 FEVRIER 1991

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

La Presse

Plus besoin de cours théoriques pour obtenir un permis de conduire

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Le changement va être annoncé officiellement très bientôt par le ministre des Transports, Sam Elkas: à partir du premier mars prochain, la procédure d'obtention d'un permis de conduire sera sensiblement modifiée par les nouveaux règlements de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Les cours théoriques — 28 heures — ne seront plus obligatoires. Les écoles de conduite donneront des cours pratiques, et, en option, des cours théoriques que les aspirants conducteurs pourront remplacer par l'étude personnelle des livres vendus par la SAAQ pour la modique somme de 9,95$, plus la TPS.

La procédure sera la suivante: le demandeur d'un permis de conduire devra passer des tests d'aptitude visuelle, et passer ses examens théoriques. Coût de cette première opération: 31$. Ce qui donne droit à un permis d'apprenti conducteur. Les cours pratiques dispensés par les écoles de conduite sont modifiés. Jusqu'au 1er mars, il fallait suivre dix heures de cours pour la conduite manuelle et huit heures pour la conduite automatique. À partir du 1er mars, ce sera douze heures dans les deux cas.

Vingt pour cent de la pratique pourrait être effectuée hors route, soit sur des terrains de stationnement pour apprendre à faire des dérapages contrôlés et utiliser le frein d'urgence — à main — ce qui n'était pas autorisé autrefois.

Un décret doit fixer prochainement la validité du permis provisoire que les aspirants conducteurs obtiendront après leur examen pratique. Le permis ne serait valide que pour deux ans, et pendant cette période de probation, les aspirants conducteurs n'auraient droit qu'à dix points d'inaptitude, comparativement à quinze pour un permis normal.

Des délais plus longs

Pour le temps d'obtention d'un permis de conduire, les nouvelles réglementations vont allonger les délais. Jusqu'au 1er mars, il fallait compter au mieux un mois, un mois et demi. La loi va porter à trois mois le délai d'obtention, si tout se passe bien. Demande de rendez-vous, test théorique, c'est un mois plus tard que l'aspirant conducteur pourra obtenir son permis d'apprenti. Il faudra trois mois en moyenne pour passer l'étape de la conduite pratique.

Le permis ainsi obtenu ne sera que provisoire pour une période de deux ans. Si le nouveau conducteur en arrive à «user» sa banque de dix points d'inaptitude, il se verra susupendu pour trois mois et devra repartir à la case départ de la pratique. Cette partie de la réglementation instaurant le «permis provisoire» n'a pas encore été officialisée, mais elle doit l'être très prochainement.

Le coût de l'examen pratique est de 25$. Le permis d'apprenti conducteur — examen de la vue et examen théorique — coûtera 34$. Et pour deux ans, le permis provisoire coûtera 94$.

En cas d'échec, des délais de sept jours à vingt huit jours sont prévus. Il faut souligner que le volet «probation» de deux ans n'est pas encore promulgué comme règlement officiel, mais il doit l'être prochainement.

Savoir lire et comprendre

Dans les écoles de conduite, l'annulation des cours théoriques de 28 heures fait un peu sourire. «Il faut savoir que beaucoup de gens qui veulent apprendre à conduire ne savent pas lire, ou ne comprennent pas toujours les questions posées par écrit, dit un gérant d'école de conduite. Donc, plutôt que d'échouer à l'examen pour l'obtention d'un permis d'apprenti, beaucoup préféreront s'inscrire à des cours. L'analphabétisme pratique assez répandu console quelque peu les écoles de conduite.

Les cours théoriques constituent un revenu non négligeable. «De 30 $ à 80 $, dit Jacques Trépanier, de Ecole de conduite Lauzon. Mais le prix pour la pratique peut varier énormément, selon la concurrence: de 28 $ à 35 $ l'heure». Mais si on en croit M. Trépanier, les tarifs sont différents sur la Rive Sud — 485 $ pour un cours complet — à 360 $ à Montréal, parce qu'il y a énormément de concurrence.

Un seul amendement n'aurait pas été accepté par le ministre des Transports Sam Elkas. C'est celui qui stipulait que tout nouveau conducteur devait avoir un taux d'alcool de zéro pendant les deux ans au cours desquels son permis probatoire serait valide. Mais plusieurs de ces détails restent encore à préciser.

La STCUM et Louise Roy condamnées à des amendes

GILLES GAUTHIER

■ La STCUM et sa présidente, Louise Roy, ont été condamnées à payer des amendes de 500 $ et 200 $ respectivement parce qu'elles n'avaient pas respecté une ordonnance émise par la CSST.

Cette dernière avait demandé à la société de transport d'installer des garde-corps sur les plates-formes qui, au-delà des portillons, prolongent les quais aux deux extrémités des stations de métro.

La STCUM soutenait entre autres que l'installation de ces garde-corps nuirait à l'évacuation des passagers advenant une situation d'urgence.

Le juge Robert Burns du Tribunal du travail écrit qu'une visite du réseau en compagnie des parties en décembre dernier l'avait convaincu de l'existence d'un danger réel pour les travailleurs.

Le passage, réduit en maints endroits à une largeur de 30 pouces, ajoute le juge, est souvent encombré de coffres d'outils ou d'équipement d'entretien et il n'est pas inconcevable selon lui qu'en employé puisse faire une chute de 4 pieds sur la voie, où circule un courant à très haute tension.

Il estime également que la STCUM parait s'être braquée plutôt que de rechercher une solution. Elle a selon lui refusé d'examiner la possibilité d'installer des barrières quelconques, à charnières ou coulissantes par exemple, sur le prolongement des quais.

L'avis de correction avait été émis le 13 novembre 1989 et la STCUM avait 60 jours pour s'exécuter. Le délai pour en appeler de la décision du juge Burns devant la Cour supérieure est de 30 jours. Les avocats des condamnées étudient cette possibilité, faisait savoir hier un porte-parole, Michel Leboeuf.



L'organiste Wilhelmina Tiemersma retrouve son public

Après une absence de trois ans et neuf mois, l'organiste Wilhelmina Tiemersma a fait un retour public devant les claviers, hier, à la cathédrale anglicane Christ Church de Montréal. On sait que cette artiste montréalaise a été condamnée à la prison après avoir été reconnue coupable de négligence criminelle à la suite de l'incendie qui a ravagé l'église unitarienne de la rue Sherbrooke ouest, à Montréal, le 25 mai 1987. Deux pompiers ont trouvé la mort dans ce sinistre. Wilhelmina Tiemersma, qui se produisait hier dans le cadre des récitals-midi du carême présentés à la cathédrale Christ Church, a interprété des oeuvres de Louis Marchand, de Mozart, de Jean-Sébastien Bach, de Louis Vierne et de César Franck. Après sa prestation, elle a confié: «J'étais plutôt nerveuse aujourd'hui.» Libre depuis un peu plus d'un an, la jeune femme en était à son premier concert depuis les tristes événements qui ont marqué sa vie. Elle a été chaudement applaudie par l'assistance. Et plusieurs personnes, après sa prestation, l'ont entourée pour la féliciter et l'embrasser.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Fraude dans le domaine de l'emploi: deux suspects recherchés

■ La section des fraudes de la police de la Communauté urbaine de Montréal recherche deux suspects qui ont floué 200 personnes et plusieurs entreprises pour empocher près d'un million de dollars.

Alain Guyot, 40 ans, et Sylvie Pagé, 32 ans, dirigeaient la compagnie Profil International et montaient une banque de candidats à la recherche d'un emploi et d'employeurs. Une publication devait mettre employeurs et candidats en contact.

Les deux suspects offraient aussi des fonctions au sein de leur organisation, qui devaient ouvrir d'autres succursales, moyennant 5000$ à 35000$, selon le poste, ou une mise de fonds correspondant à 10 p. cent du salaire annuel promis au candidat.

L'enquête devait montrer que cette banque de noms n'existait pas et que le bassin d'employeurs se limitait à une trentaine d'abonnés. La comptabilité de la compagnie était inexistante et Profil international ne payait pas la plupart de ses fournisseurs, précise un communiqué de la police de la CUM.

Alain Guyot mesure 1,80 mètre et pèse 77 kilos. Il a les yeux bleus et les cheveux bruns. Sylvie Pagé mesure 1,65 mètre et pèse 54 kilos. Elle a les yeux et les cheveux bruns. Un mandat d'arrestation de la Cour du Québec a été émis contre eux.

La police de la CUM prie toute personne pouvant fournir des renseignements sur ces deux suspects de communiquer avec les enquêteurs, au 280-3132 ou avec l'officier de service, au 280- 2777. L'information sera traitée avec discrétion.



Alain Guyot



Sylvie Pagé

Les policiers recherchent toujours les assassins des deux ex-Outlaws

MARCEL LAROCHE

■ Au lendemain de l'assassinat de deux individus abattus de plusieurs projectiles d'arme à feu de fort calibre, à proximité d'un concessionnaire de motocyclettes Harley-Davidson de Longueuil, sur la Rive-Sud, les enquêteurs de la SQ de Montréal poursuivaient toujours hier leurs recherches dans le but d'élucider ce qu'ils considèrent comme un règlement de comptes.

Malgré l'interrogatoire de plusieurs individus, pour la plupart des employés et des clients des deux établissements commerciaux près desquels Darquis Leblanc et Yvan Martel ont été criblés de balles, en début d'après-midi de mardi, à deux pas du repaire des Hell's Angels, boulevard Taschereau, à Longueuil, les policiers se sont butés à un véritable mur de silence.

Leblanc, l'ex-président du club de motards des Outlaws du chapitre de Danville, en Estrie, ainsi que son homme de confiance Yvan Martel, sont tous deux tombés sous le tir de mystérieux assassins qui ont réussi à prendre la fuite sans laisser de trace.

Vivant depuis plusieurs mois sur du «temps emprunté», sa tête ayant été mise à prix par certains individus qui n'appréciaient guère son association très intime avec les Hell's Angels, Leblanc était sûrement la cible première du ou des tueurs qui ont du même coup liquidé son beau-frère, Yvan Martel.

Bien que l'enquête sur ce double règlement de comptes n'a que très peu progressée depuis mardi, les policiers ont cependant établi que les trois jeunes gens appréhendés à leur sortie du motel La Parisienne, au 1277 du boulevard Taschereau, à Longueuil, ne sont aucunement impliqués dans la mort des deux sympathisants des Hell's Angels.

Stéphane Morin, 22 ans, Patrick Legault, 21 ans, et leur jeune compagne de 18 ans, ont été interceptés par les policiers longueuillois, vers 14 heures mardi, au moment où ils s'apprêtaient à quitter le motel situé à peu de distance des lieux du double règlement de comptes perpétré à côté du 907 du boulevard Taschereau.

Un long interrogatoire policier a permis de conclure que le trio semblait plutôt se spécialiser dans des vols par effraction et qu'il s'était tout simplement trouvé au mauvais endroit au mauvais moment, en possession d'un fusil .12 tronçonné et d'une camionnette rapportée volée.

Morin et Legault ont d'ailleurs été traduits hier au palais de justice de Longueuil, et accusés de possession d'arme prohibée et de vol et recel de la camionnette. Ils devront comparaître à nouveau aujourd'hui pour répondre à d'autres vols commis récemment sur la Rive-Sud. L'adolescente a cependant été libérée, aucune accusation n'ayant été portée contre elle.

Quant à la quinzaine d'individus qui ont aussi été arrêtés par les policiers, à l'intérieur du commerce de Harley-Davidson et de la firme Polissage-Placage GG de Longueuil, ils ont tous été libérés après avoir été rencontrés par les enquêteurs de la SQ.

Bien qu'ils n'avaient pas le droit de porter le dossard rouge et blanc du célèbre club de motards des Hell's Angels, Darquis Leblanc et son principal lieutenant Yvan Martel entretenaient des liens très étroits avec les membres les plus influents de cette redoutable organisation.

À Joliette, l'ex-Outlaw, avec l'aide de motards affiliés aux Hell's Angels, avait même chassé ses anciens compagnons d'arme dans le but de s'approprier le contrôle du trafic de drogues dans les bars de cette région.

Ce n'est sans doute pas un hasard non plus que les véhicules des deux victimes, une Jimmy 4x4 appartenant à Darquis Leblanc et une Chevrolet Cavalier enregistrée au nom d'Yvan Martel, ont été retrouvés par les policiers, bien stationnés dans le parking du repaire des Hell's Angels situé au 899 boulevard Taschereau, soit à trois maisons des lieux de la tragique fusillade.

Montréal verserait 46 millions pour les terrains de Blue Bonnets

PHILIPPE CANTIN

■ La Ville de Montréal, par l'entremise de sa Société d'habitation et de développement (SHDM), deviendra propriétaire des terrains de l'hippodrome Blue Bonnets le 6 mars prochain, quand une entente tripartite entre la SHDM, la corporation Campeau et un groupe de gens d'affaires dirigé par le président de l'hippodrome, André Marier, sera officiellement signée.

Au cours d'une conférence de presse convoquée en hâte hier, M. Marier a confirmé cette nouvelle, dont nous faisions état dans nos pages mardi. La SHDM annoncera ce matin ses intentions quant au développement du site. L'organisme para-municipal verserait la somme de 46 millions à la Corporation Campeau pour ces terrains.

La SHDM acquiert l'ensemble des terrains et des installations de l'hippodrome, soit 146 acres. Elle sera donc propriétaire de la piste et des immeubles — estrade populaire, «club-house» et écuries — servant à la présentation des courses de trot et amble. En vertu d'un bail en vigueur jusqu'en 2008, la SHDM louera ces équipements au groupe de M. Marier 3 millions annuellement.

À ce groupe, dont font aussi certains cadres supérieurs de l'hippodrome, la Corporation Campeau vend le permis de présenter des courses, l'achalandage et divers biens meubles. Le montant de cette transaction serait de l'ordre de 10 à 13 millions.

«L'hippodrome devient entièrement la propriété d'intérêts québécois et ses activités sont assurées pour de nombreuses années», a déclaré M. Marier, l'actionnaire majoritaire. «L'avenir des courses est notre seule préoccupation. Nous n'aurons pas à nous soucier de projets de développement immobilier.»

Aucun membre du groupe Marier n'est propriétaire de chevaux. «Nous voulions éviter les conflits d'intérêts», a-t-il affirmé.

L'hippodrome propose 250 jours de course annuellement. «La moyenne des paris est près d'un million$ par programme, a souligné le nouveau propriétaire de Blue Bonnets. L'implantation de salons de paris nous aidera à faire encore mieux.»

M. Marier entend rafraichir les installations de l'hippodrome. Il profitera d'une subvention du gouvernement du Québec qui, par l'entremise de sa Commission de courses, fournira 80 p. cent d'une enveloppe budgétaire de 14,8 millions.

65 acres à développer

De son côté, la SHDM divulguera ce matin ses intentions à propos du site. Environ 65 acres de terrain sont disponibles pour le développement immobiler, les autres étant requis par l'hippodrome.

La construction de résidences à cet endroit pourrait susciter un débat vigoureux. Vivre à proximité d'un hippodrome n'est pas une perspective particulièrement aguichante. «Une piste de courses signifie des lumières, du bruit et des automobiles le soir, a admis M. Marier. C'est une contrainte au développement et ce sera à la SHDM d'évaluer si on peut y vivre autour.»

Déjà hier, un organisme voué à la construction de logements sociaux tentait de savoir si la SHDM avait pensé à sa clientèle dans ses projets de développement des terrains de Blue Bonnets.

En vendant les terrains à la SHDM et le permis de faire des courses au groupe Marier, la Corporation Campeau obtiendrait près de 60 millions. «L'entente nous satisfait pleinement, a déclaré Richard W. Wertheim, porte-parole de Campeau. Elle a été conclue sans conditions. Le scénario de novembre dernier ne se répétera donc pas. Seule l'approbation du conseil municipal de Montréal reste à obtenir.»

En novembre dernier, Campeau croyait avoir vendu Blue Bonnets à la société ontarienne Cambridge Leaseholds, mais celle-ci s'était finalement désistée. La transaction était estimée à plus de 70 millions.

La première réaction du milieu des courses à l'achat de Blue Bonnets par le groupe Marier a été positive. «Il s'agit d'une nouvelle rassurante qui devrait faire débloquer plusieurs dossiers liés à l'avenir des courses», a estimé Guy Brissette, président de l'Association du trot et amble du Québec.



Ottawa consacrera 136 millions $ en quatre ans pour lutter contre la violence familiale

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse

OTTAWA

■ Ottawa a annoncé hier, à quelques jours de la présentationdu budget, que 136 millions seraient dépensés durant les quatre prochaines années pour lutter contre la violence familiale. Le ministre de la Santé et du bien-être social, Perrin Beatty, s'est toutefois montré avare de précisions.

Après avoir rapidement réparti la somme totale entre les différents ministères impliqués dans cet effort «concerté», il a expliqué en conférence de presse, qu'il faudrait attendre les prochaines semaines pour connaitre sur les mesures concrètes qui seront prises.

Le ministre n'a pu préciser, par exemple, combien de dollars allaient être investis dans le financement et la construction de centres d'hébergement pour les victimes de violence conjugale.

Ces centres, dont la situation financièreest toujours précaire, ont maintes fois fait savoir publiquement qu'ils doivent refuser une femme sur deux, faute de place, de personnel et d'argent.

Le ministre a promis que le programme «améliorerait substantiellement» l'accès à ces refuges, mais pour les détails, il faudra attendre. Lundi prochain, le ministre de l'Habitation, Allan Redway, doit annoncer comment la Société d'hypothèque et de logement entend dépenser la tranche de 21 millions qui lui a été accordée.

On apprendra peut-être aussi comment les 7, 1 millions promis au ministre de la Justice, permettront de modifier le code criminel, la loi sur la divorce et d'autres lois concernant l'enlèvement des enfants et l'expulsion des délinquants du foyer.

Pour l'heure, on ignore encoresi les programmes de sensibilisation pour les juges, une des mesures annoncées par le ministre, seront obligatoires, comme le voudrait la critique libérale Mary Clancy. «Parce qu'on sait très bien que les juges qui font des commentaires sexistes ne prendront pas ces cours volontairement», a-t-elle affirmé en conférence de presse, tout de suite après l'annonce de M. Beatty.

Les agents de la Gendarmerie royale du Canada auront eux aussi accès à des cours spécialisés en ce domaine, a précisé le ministre Beatty. Mais pour en savoir davantage, il faudra attendre que le Solliciteur général annonce, probablement la semaine prochaine, la façon dont il entend dépenser les 23 millions qu'on lui a octroyés.

Pour l'instant, seule la ministre d'État aux Affaires indiennes, a expliqué hier en conférence de presse, comment son ministère prévoit dépenser les 36 millions qu'on lui a alloués. Des programmes «culturellement appropriés» de prévention, d'intervention et



Perrin Beatty

de traitement, seront mis sur pied, pour agir sur les réserves. Les autochtones recevront aussi de l'argent pour réaliser leurs propres études, tandis que les quelque 2000 personnes oeuvrant dans le domaine de la santé et les services sociaux auprès de ces communautés recevront une formation spéciale.

Quant aux 7,7 millions octroyés au Secrétariat d'État, qui administre, entre autres, des programmes d'aide aux groupes de femmes et aux personnes handicapées, ils permettront de «continuer et d'améliorer», les programmes d'éducation et de sensibilisation déjà existants, a fait savoir l'attaché de presse du ministre.

Mme Clancy et le critique néodémocrate Jim Karpoff, ont tous deux vertement critiqué le programme, indiquant que les mesures ne réparaient nullement le tort causé par la réduction des paiements de tranfert aux provinces, qui servaient à financer les mesures sociales contre ce type de violence.

«On accueille avec plaisir toute initiative contre la violence familiale, mais que peut-on dire de plus? On n'a pas assez de détail. Et puis 34 millions par année, c'est bien peu», a laissé tomber Glenda Simms, présidente du Conseil consultatif canadien sur la statut de la femme, peu après avoir pris connaissance du nouveau programme fédéral.

«Le programme contre la violence familiale? On ne nous a pas donné de détails, on ne peut pas vous dire encore si ça va nous aider», d'ajouter Marie Pelchat du Regroupement québécois des maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale.

Le ministre a rappelé hier qu'une femme sur dix, au Canada, était agressée par son conjoint, que 60 p. cent des femmes assassinées, étaient tuées par leur conjoint, que 25 p. cent des filles et 10 p. cent des garçons étaient agressés sexuellement avant l'âge de 16 ans.

Réorganisation majeure du ministère québécois de l'Environnement

ANDRÉ NOËL

■ De nouveaux bouleversements agitent le ministère de l'Environnement, avec, notamment, la disparition de la Direction des substances dangereuses et de la Direction de l'assainissement du secteur des pâtes et papiers.

Les dernières modifications, effectives depuis le 4 février, font en sorte que les industries auront une seule porte où frapper lorsqu'elles voudront des autorisations: celle des directions régionales.

Il s'agit de la deuxième réorganisation majeure en moins d'un an. Pour l'instant, seul le milieu industriel est touché, mais l'effort de décentralisation pourrait se poursuivre.

«Les 12 directions régionales deviennent le guichet unique pour toutes les industries, a expliqué André Marsan, sous-ministre associé au milieu industirel. Les régions vont se charger des actes statutaires, de l'émission de tous les certificats d'autorisation et de la réception des plaintes.

«Jusqu'à maintenant, les industries ne savaient pas trop où s'adresser. La confusion créait des tensions internes au ministère. On ne savait pas trop qui s'occupait de quoi. La régionalisation est une excellente chose.»»

Les 183 fonctionnaires de la division du milieu vont se charger de l'expertise scientifique et technique, ainsi que de l'élaboration des programmes. Les postes vacants seront dorénavant comblés en région, a dit M. Marsan.

La division compte deux directions générales:

— La direction générale de la coordination des programmes industriels, dirigée par Maurice Masse. Elle supervise les directions des Programmes sectoriels, des Programmes de gestion des déchets et des lieux contaminés et des Programmes d'assainissement.

— La direction générale des orientations et du support scientifique, dirigée par Guy Demers. Elle supervise la direction de l'expertise scientifique, la direction de l'orientation et de la réglementation, et le service du suivi et de statistiques.

Par ailleurs, la présidence du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) devrait être comblée d'ici quelques semaines, a dit Sylvie Marier, attachée de presse du ministre Pierre Paradis. Plusieurs candidatures sont étudiées.

En attendant, le BAPE n'accepte plus aucun nouveau mandat. Les évaluations environnementales des projets Lauralco et de la co-regénération de Kruger sont remises à plus tard. «Le BAPE ne peut pas évoluer sans président», a dit Mme Marier.

Le BAPE a des pouvoirs limités, tant que n'entre pas en vigueur un article de la Loi prévoyant des audiences publiques pour tous les grands projets industriels.

«Un comité de fonctionnaires du Québec et de l'Ontario se penche sur la promulgation d'une telle disposition dans les deux provinces au même moment, a dit Mme Marier. Le Québec n'agira pas avant l'Ontario, afin de ne pas affaiblir notre position concurrentielle.»

Réforme de la fiscalité municipale: «Le temps presse», avertit Claude Ryan

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Le ministre des Affaires municipales affirme que ce n'est pas par «fantaisie ou d'une façon arbitraire» qu'il entend réformer la fiscalité municipale, mais plutôt pour «répondre aux besoins financiers grandissants» de son gouvernement. Il avise les municipalités que le temps presse pour mettre sur pied des comités techniques susceptibles de mesurer les impacts réels de sa réforme.

C'est la mise en garde servie par le ministre hier, à son arrivée au conseil des ministres. Il a par ailleurs montré très peu d'enthousiasme à l'idée avancée par le maire de Montréal M. Jean Doré qui suggère de taxer davantage l'essence pour financer le transport en commun. «Ce n'est pas mon rôle d'intervenir dans les dossiers relevant du ministre des Finances. J'ai fait part de la suggestion faite par le maire Doré, mais je vous souligne que l'essence au Québec est la plus taxée au Canada», a dit M. Ryan aux journalistes qui l'interrogeaient.

M. Ryan se dit prêt à discuter encore avec les dirigeants de l'Union des municipalités régionales de comtés et l'Union des municipalités, mais soutient que le temps presse. «Je n'ai pas fixé de calendrier précis. Nous nous parlons encore, mais le temps presse, il faut décider», a-t-il indiqué. Rappelons que la facture que le ministre entend refiler aux municipalités du Québec est de l'ordre de 477 millions.

En termes à peine voilés, M. Ryan a déploré que l'UMQ, l'union qui regroupe les villes, ne réponde pas prestement à sa sug-



Claude Ryan

gestion de mettre sur pied des «comités techniques». Ces comités, suggérés par le ministre, auraient pour mission de mesurer concrètement les effets de la réforme et, le cas échéant, contredire les données du ministère des Affaires municipales.

Les députés libéraux se réunissent en caucus aujourd'hui et demain, au Château Frontenac, à Québec. La réforme de la fiscalité municipale sera au coeur des discussions. Les députés, surtout ceux des milieux ruraux, entendent interroger longuement le ministre au sujet de sa réforme.

«Il est important de savoir si les municipalités pourront échapper, encore pour un temps, au désengagement du gouvenement en matière de voirie rurale», a indiqué hier à *La Presse* le député de Matapédia, M. Henri Paradis. «Dans certaines de nos municipalités, ce sera impossible. En 1991, il y a encore des cultivateurs qui doivent transporter leurs enfants à l'école en tracteur durant la période du dégel printannier», plaide ce député. La voirie rurale, c'est une affaire de près de 200 millions $.

Dans les milieux ruraux, il y a aussi la question des «en-lieux de taxes» versés par le gouvernement pour ses édifices. Il s'agit d'ententes spéciales qui font que le gouvernement paie un certain montant de taxes aux municipalités pour les édifices publics comme les écoles. Le taxation peut être de 50 p. cent de la valeur réelle. Or, le gouvernement entend se désengager complètement de cette obligation. «Nous voulons exiger que le gouvernement fédéral paie pour ses édifices et nous, nous voulons nous désengager», s'inquiète le député de Matapédia.

Plusieurs autres députés, notamment ceux de la région de la Mauricie, entendent eux aussi apporter des arguments au ministre Ryan.

M. Ryan soutient qu'il est toujours possible de s'entendre sur les modalités, mais il souhaite qu'on lui apporte des suggestions concrètes. Un fait demeure cependant indéniable dans son esprit, «le gouvernement doit viser l'équilibre budgétaire et des mesures doivent être prises».

Le ministre soutient qu'il n'a pas élaboré de calendrier pour en arriver à des ententes avec les municipalités, mais, selon les informations obtenues de différentes sources gouvernementales, plusieurs mesures de la réforme fiscale des municipalités pourraient leur être imposées lors de la publication du prochain budget du ministre Gérard D. Lévesque, vraisemblablement en mai prochain.

Métro: un bris électrique cause une interruption de service

■ La moitié des circuits du métro ont été paralysés pendant une vingtaine de minutes, hier, à l'heure de pointe, à la suite d'une défectuosité électrique à la station Vendôme.

Selon un porte-parole de la STCUM, comme le bris a provoqué une épaisse fumée à la station Vendôme, les autorités ont immédiatement interrompu le service, vers 16 h 50, sur la ligne no 1, entre les stations Berri de Montigny et Angrignon.

La circulation sur les lignes 2 et 5, entre Berri de Montigny et Côte-Vertu, et Snowdon et de l'Acadie, a aussi été coupée jusqu'à ce que le problème à la station Vendôme soit bien circonscrit.

Ne prenant aucun risque, plusieurs stations ont été évacuées et les voyageurs refoulés vers les autobus appelés à la rescousse. À 17 h 11, le service souterrain a repris.

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

Banco

Tirage du 91-02-20

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

Prochain tirage: 91-02-22

4	5	7	11	12
15	23	35	38	40
47	51	53	56	57
58	60	62	63	69

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

FOURRURE ET CUIR • FOURRURE ET CUIR

HÂTEZ-VOUS!

ON FERME

DERNIÈRE SEMAINE



DES PRIX JAMAIS VUS

Jupes en suède	$29	Blousons en mouton frisé ou lapin	$49
Jupes en cuir doublées	$49	Blousons en renard indigo, cristal, noir ou norvégien	$299
Pantalons en suède	$79	Blousons en vison ou castor	$499
Pantalons en cuir à la mode	$99	Manteaux longs en coyote ou rat musqué	$399
Blousons en cuir d'agneau	$199	Manteaux longs en raton laveur naturel	$599
Manteaux longs en cuir souple	$299	Manteaux longs en vison garnis de renard	$699
Manteaux avec pelisse de fourrure	$299	Luxueux manteaux longs en vison femelle	$1799

SUPER SPÉCIAL
Chapeaux ou bandeaux de renard $49

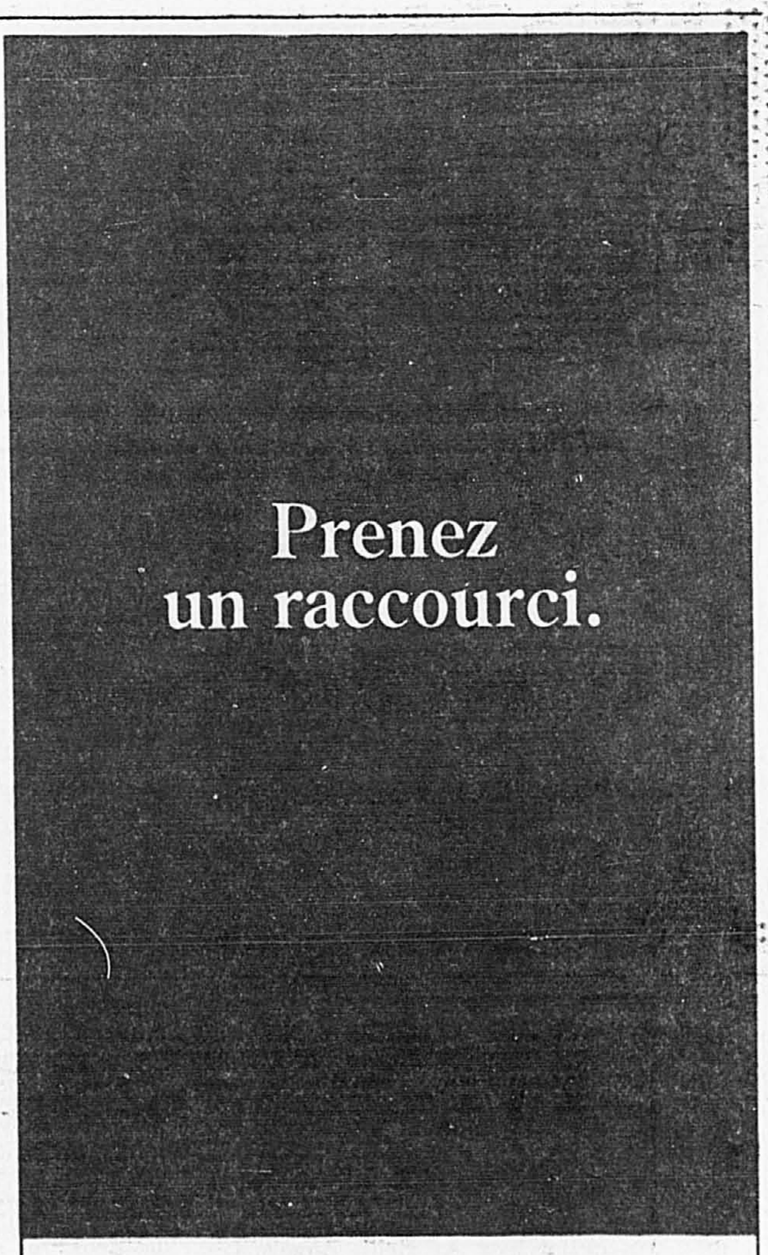
APPORTEZ-NOUS CETTE ANNONCE ET NOUS PAYONS LA T.P.S. SUR TOUTE LA MARCHANDISE

TOUT DOIT ÊTRE VENDU

AU CARREFOUR LAVAL SEULEMENT

Pink Poodle

FOURRURE ET CUIR • FOURRURE ET CUIR • FOURRURE ET CUIR



Le seul service sans escale pour Vancouver 7 jours par semaine.

Air Canada

Les bureaux de l'aide sociale sont débordés à Montréal

La récession, l'immigration et la nouvelle Loi sur l'assurance-chômage compliquent la situation des sans-emploi

ÉRIC TROTTIER

■ Les bureaux de l'aide sociale sont débordés depuis que la récession frappe sévèrement la région montréalaise.

Pour les villes de la CUM (excluant Montréal) et de Laval, où on enregistre une augmentation de six p. cent de nouveaux cas depuis le dernier trimestre, le gouvernement devra vraisemblablement défrayer 16 millions $ de plus pour l'année en cours. Il y a actuellement 36476 assistés sociaux dans ces villes.

Même phénomène dans la Montérégie-Ouest: plus de 5000 personnes ont rempli un formulaire de demande d'aide sociale depuis novembre dernier. C'est 30 p. cent de plus par rapport à la même période l'an dernier. Toutefois, l'augmentation du nombre d'assistés sociaux dans cette région, depuis novembre, ne dépasse pas cinq p. cent.

À Montréal, l'augmentation des demandes de prestations sociales serait de 25 p. cent des demandes.

La récession, les nouvelles conditions d'admissibilité à l'assurance-chômage et le nombre plus élevé d'immigrants justifient cette poussée extraordinaire.

«Tous les phénomènes de société se retrouvent à l'aide sociale, souligne Johanne Barabé, porte-parole du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ). C'est comme un baromètre: quand l'économie va bien, quand les immigrants s'intègrent rapidement, les gens ne viennent pas à l'aide sociale.»

Des «boubou-macoutes» malheureux

Les deux principaux syndicats des fonctionnaires de l'aide sociale, le SFPQ et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, déplorent la surcharge de travail causée par les nouvelles demandes. Ils ont l'intention de faire front commun et d'entreprendre des actions concertées afin que le gouvernement fournisse davantage de «ressources humaines».

Selon des informations obtenues par *La Presse*, le nombre de dossiers par agent est passé de 250 à 450 ces derniers mois. Un agent d'aide sociale du bureau des nouveaux arrivants, rue Sainte-Catherine dans l'est de la ville, confie que certains en ont jusqu'à 600.

Résultat: les agents d'aide sociale cumulent de plus en plus d'heures de travail supplémentaire à leurs frais pour arriver à «fermer» tous les dossiers avant la fin du mois. «Ils n'ont pas le choix, précise Marcel Leblanc, agent d'aide sociale: 40 p. cent du personnel de l'aide sociale est composé de travailleurs occasionnels, sans sécurité d'emploi, qui doivent montrer à leurs supérieurs qu'ils peuvent faire le boulot à l'intérieur du temps prescrit.»

Le gouvernement ne confirme pas toutes ces informations; un imbroglio mathématique subsiste en effet entre Québec et ses propres bureaux régionaux qui ne peuvent fournir des chiffres identiques.

On reconnait généralement que la réforme de l'aide sociale, mise en place en août 1990, a pu rendre plus complexe la tâche des agents de l'aide sociale, qui doivent maintenant jongler avec des dizaines et des dizaines de nouvelles règles.

Pour y faire face, le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, André Bourbeau, a annoncé hier, par la voix de son attachée de presse, que le gouvernement, sensible à la surcharge de travail dans les bureaux d'aide sociale, prévoit ajouter 70 employés dans les CTQ d'ici quelques mois. En plus, a-t-on indiqué, on installera un tout nouveau système informatique qui devrait «alléger le travail des agents de l'aide sociale».

Montréal aurait atteint une «capacité raisonnable d'accueil» des immigrants

MARIE-FRANCE LÉGER

■ La Commission scolaire Sainte-Croix, dont la clientèle est à 41 p. cent allophone, croit que les quotas d'immigration ne pourront plus augmenter à Montréal sans compromettre gravement les efforts d'intégration et de francisation des immigrants.

Les commissaires soutiennent également que la politique du gouvernement en matière de langue de travail est trop faible. Ils souhaitent donc que le gouvernement oblige les immigrants à fréquenter des cégeps francophones, comme c'est le cas pour le primaire et le secondaire.

Dans un mémoire dont *La Presse* a obtenu une copie, la commission scolaire demande au gouvernement de limiter à 35000 le nombre d'immigrants dans la région métropolitaine. Le ministère de l'Immigration propose quant à lui des quotas globaux pour le Québec de 50000, 55000 et 50000 pour les trois prochaines années.

Le directeur des services éducatifs de Sainte-Croix, M. Roch Archambault, affirme que Montréal a atteint une «capacité raisonnable d'accueil». «Si nous dépassons le nombre de 35000 personnes, il faut absolument envoyer les autres immigrants dans les régions tout en mettant en place des infrastructures pour les accueillir», a-t-il indiqué.

Dans le document, adressé à la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Monique Gagnon-Tremblay, on précise que sans cette régionalisation de l'immigration, Montréal vivra un choc culturel sans aucune possibilité réelle d'intégration.

«Montréal ne pourra pas continuer longtemps à augmenter sa population immigrée et à assumer seule le poids de l'intégration des immigrants au Québec sans connaitre une crise d'identité sérieuse», lit-on dans le mémoire.

D'autre part, la commission scolaire propose de renforcer les conditions d'implantation du français comme langue de travail. Pour mieux y parvenir, les commissaires pensent qu'il est urgent d'amener les nouveaux arrivants à fréquenter les cégeps francophones. M. Archambault a précisé que le gouvernenemt se devait d'être cohérent et d'appliquer les politiques jusqu'au bout.

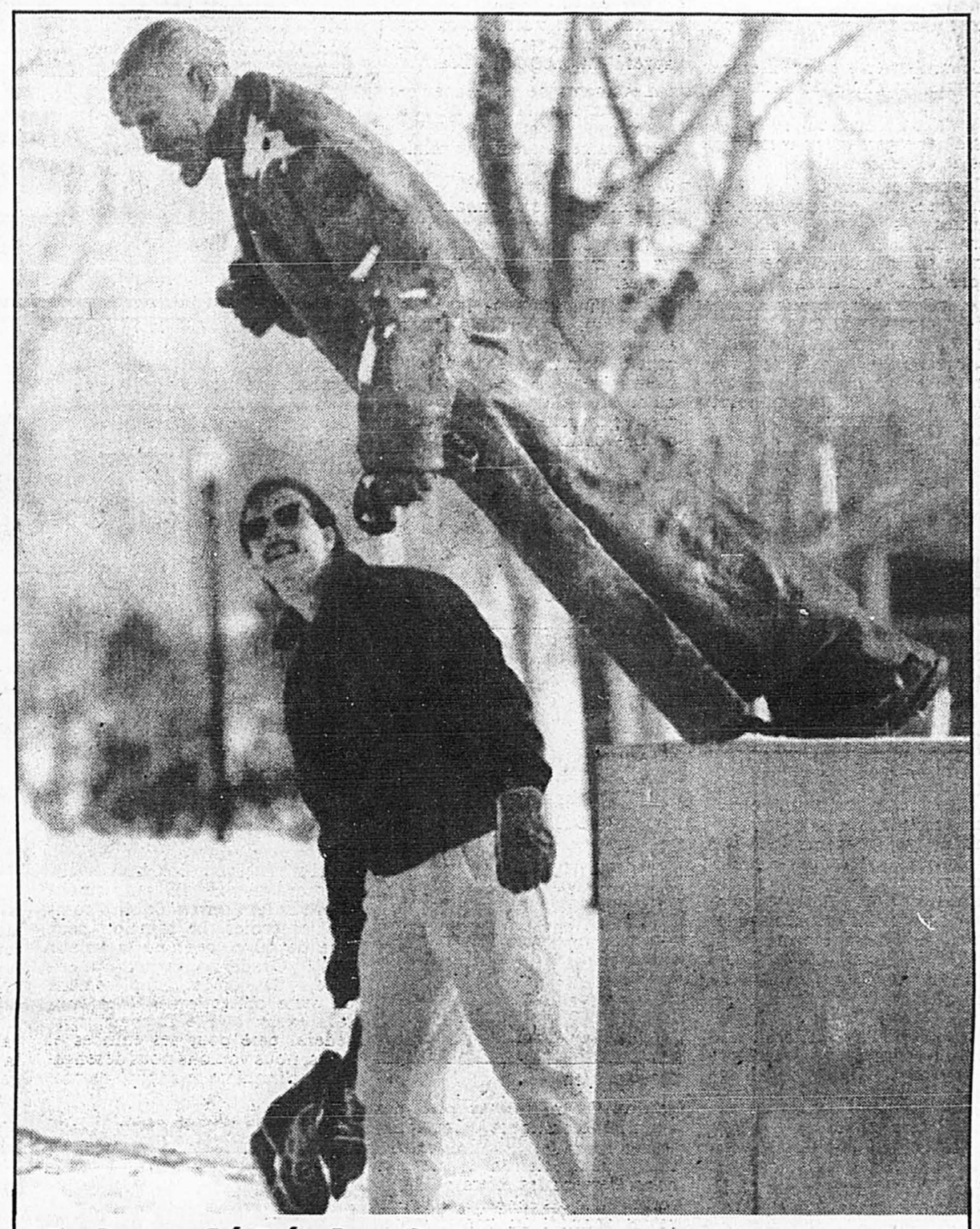
Le mémoire explique également que les barrières administratives retardent considérablement l'insertion des aspirants réfugiés. Les périodes d'attente infligées à ces immigrants constituent un «traitement cruel, inhumain et dégradant». «Beaucoup de jeunes aspirants réfugiés qui fréquentent nos écoles se trouvent dans des situations désespérées qui compromettent tout apprentissage et toute insertion sociale, et qui suscitent souvent des comportements violents», indique le document.

À ce sujet, les commissaires remarquent que le gouvernement devrait consulter les commissions scolaires sur leurs capacités d'accueil. Ils se demandent si les écoles ont la possiblité d'accueillir un nombre soudain d'immigrants, au début et tout au long de l'année, sans véritable planification financière.

Par ailleurs, pour réussir l'intégration des nouveaux arrivants en matière de francisation, le mémoire recommande de diminuer le nombre d'élèves par classe d'accueil. De même, la commission scolaire souhaite que les nouveaux arrivants adultes inscrits à un programme de formation linguistique reçoivent une allocation de formation. Elle recommande aussi de réduire les délais d'attribution d'équivalence de diplômes et de mettre en place des services de soutien linguistique pour les adultes des communautés culturelles déjà inscrits en formation générale ou professionnelle.

Les classes régulières, estime-t-on, doivent aussi recevoir leur part. Le mémoire souhaite notamment que les étudiants en formation des maitres aident les professeurs quelques heures par semaine, surtout dans les classes à forte concentration d'allophones.

Finalement, le mémoire contient d'autres recommandations au gouvernement dont: la réalisation d'une analyse profonde de l'impact des différentes confessions religieuses de manière à ce que l'école ne devienne pas un terrain d'affrontements; la révision à court terme de la politique familiale pour aider à faire progresser le taux de natalité; et la simplification des démarches dans le dossier de l'adoption internationale.



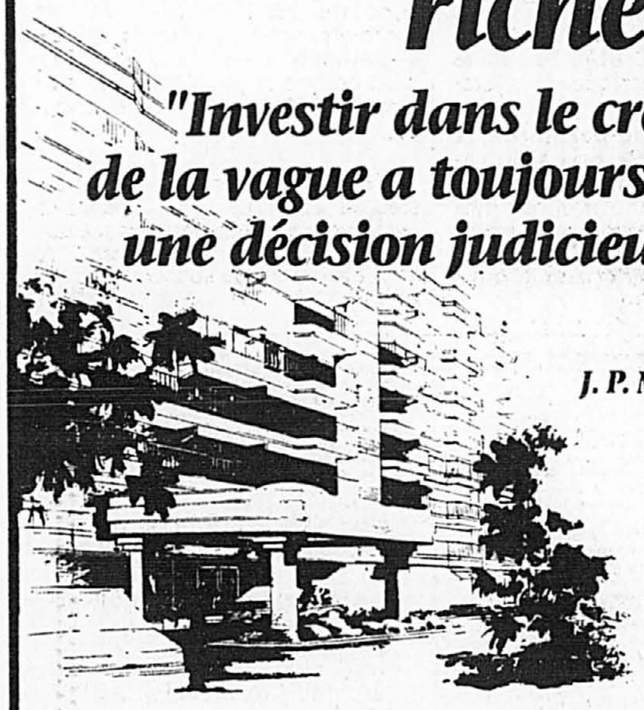
Qui a volé Lénine ? PHOTO *REUTER*

La statue de Lénine, qu'un artiste de Toronto, Mark Lewis, avait installée le dimanche 9 février devant le Félix-Leclerc du parc Lafontaine, est disparue mardi. Est-elle allée dans la collection d'un camarade communiste ou a-t-elle été détruite par des Québécois ne prisant pas tellement le lien établi entre les deux hommes, sinon entre les deux sculptures de style «stalinien»? On ne sait pas. Mais depuis son installation, la statue de Lénine n'est pas restée debout longtemps. Certains l'ont vue penchée dangereusement par en avant, d'autres pliée par en arrière, d'autres, enfin, couchée par terre. La statue, réplique réduite du Lénine enlevé récemment d'une place publique par les Roumains, avait été placée au parc Lafontaine avec la permission de la Ville de Montréal. Elle se voulait un commentaire sur l'art public. Certains y ont plutôt vu une critique de la sculpture de Leclerc.

Pour devenir riche...

"Investir dans le creux de la vague a toujours été une décision judicieuse"

J. P. Morgan



Comment les riches ont-ils fait fortune?... En profitant rapidement des occasions exceptionnelles. Le Sanctuaire constitue une telle occasion. Profitez-en dès maintenant!

le sanctuaire du mont-royal

6301 Place Northcrest, Montréal (514) 738-6000

GROUPE LÉPINE

L'Hôtel-Dieu pourrait accueillir des malades en soins prolongés

Pas question de démolir les pavillons du centre-ville

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Des locaux de l'Hôtel-Dieu de Montréal, dans le centre-ville, pourraient accueillir des malades qui nécessitent des soins prolongés. C'est du moins le principal projet présentement étudié au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Certains locaux pourraient par ailleurs servir à loger les responsables et le personnel de la Régie régionale des services de santé. Il n'est par ailleurs pas exclu que des missions de recherches y soient menées. Enfin, des locaux de ce véritable monument historique pourraient être offerts en location à l'entreprise privée.

C'est ce qu'on a appris hier tant de sources gouvernementales que médicales. Rappelons que, mardi, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, a promis qu'une décision sera prise au cours des prochaines semaines quant à la relocalisation éventuelle de l'Hôtel-Dieu.

Tout indique par ailleurs que l'Hôtel-Dieu sera relocalisé dans le secteur nord-est de l'île de Montréal, dans le quartier Rivière-des-Prairies. Le ministre Côté a d'ailleurs indiqué que ce quartier montréalais est le site qui offre le plus haut potentiel, à ce stade-ci des discussions. Il doit cependant s'entretenir de nouveau à ce sujet avec le maire Jean Doré, les Hospitalières de Saint-Joseph et le conseil d'administration de l'hôpital.

Le directeur de l'hôpital, M. Florian Brisset, a de son côté confirmé, au cours d'un entretien, qu'un comité spécial a déjà aligné toutes une série de possibilités d'utilisation pour le vieil édifice, une fois que le nouveau sera construit, c'est-à-dire d'ici à cinq ans.

«Il s'agit en fait d'une expansion de l'hôpital pour permettre qu'il conserve entre autres sa vocation universitaire. Il n'est surtout pas question de démolir les locaux actuels», a-t-il précisé. Cet hôpital, d'abord situé dans le Vieux-Montréal, a été fondé par Jeanne Mance en 1642 est ouvert à l'endroit actuel et au service des Montréalais et de tout le Québec depuis 1861. Aujourd'hui, plus de 2000 personnes travaillent à l'Hôtel-Dieu.

Des promoteurs auraient même caressé le projet d'acquérir l'hôpital pour le démolir et ériger à la place de nouveaux immeubles. Cette hypothèse est rejetée par le ministre Côté qui admet lui aussi volontiers que l'Hôtel-Dieu est un fleuron de l'histoire de la Nouvelle-France. Il n'est pas question non plus que cet hôpital, profondément enraciné à Montréal, soit relocalisé à Laval.

Ce dossier de relocalisation de l'hôpital est exclusivement politique puisque la décision finale appartient maintenant au conseil des ministres qui devra approuver ou non un investissmeent de 250 millions $ puisqu'il s'agit d'un hôpital de 500 lits au minimum.

Des réparations devront nécessairement être effectuées à l'édifice actuel, mais il ne sera pas nécessaire d'investir des sommes colossales à l'urgence ou au bloc opératoire.

INSAISISSABLE SAMSUNG!

Magnétoscope VHS
- Système de protection de bande à mise en marche rapide
- Accès sélectif par la télécommande 20 touches/23 fonctions
- Minuterie 2 semaines/4 événements
- 111 canaux, compatible avec le câble
- Recherche d'image à deux vitesses
- Commande de netteté
- Compteur électronique/affichage de minuterie

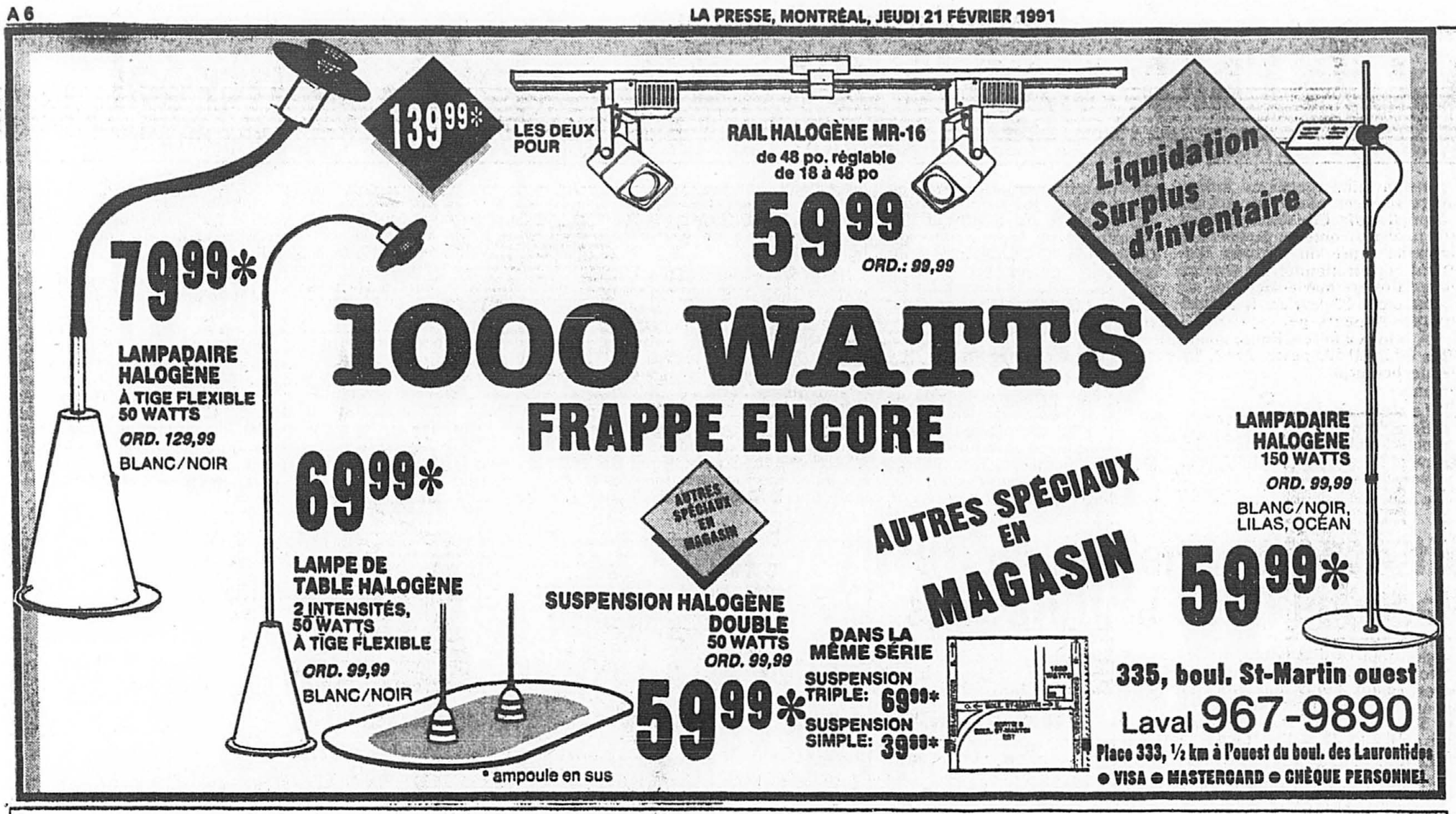
299$



SAMSUNG

SPEC ELECTRONIQUE *Les Spécialistes en audio-vidéo*

Consultez les pages jaunes pour connaître le détaillant SPEC Électronique de votre localité.





Nancy West apte à subir son procès

■ Nancy West, 32 ans, a été jugée apte à subir son procès et a été accusé formellement d'avoir lacéré le visage d'un bambin de deux, dans la salle d'attente de l'urgence de l'hôpital de Montréal pour enfants.

L'incident s'est produit le jour de Noël, et West est détenue depuis. Elle a été examinée par des psychiatres, et vu leur conclusion, elle a finalement pu comparaître hier devant le juge Maximilien Polak, de la Cour du Québec, pour être accusée de voies de fait causant des lésions.

Nancy West reviendra en cour ce matin pour subir son enquête pour mise en liberté provisoire.

Deux lanceurs de pierres de Kahnawake accusés

■ Deux autres «lanceurs de pierres» ont comparu, hier matin, au palais de justice de Montréal, relativement à la lapidation des Mohawks de Kahnawake, à la sortie du pont Mercier, le 28 août dernier.

Guy Drolet, 45 ans, de LaSalle, et Steve Fiset, 18 ans, de Ville Saint-Pierre, ont été accusés devant le juge Maximilien Polak de nuisance publique, participation à une émeute et d'avoir lancé des projectiles pour déteriorer les automobiles des Indiens.

Ce 28 août, à la sortie sur l'île de Montréal du pont Mercier, une quinzaine de personnes attendaient avec des pierres les voitures de Mohawks qui fuyaient la réserve en prévision de manoeuvres de l'armée pour défaire les barricades. Les convois de Mohawks étaient constitué essentiellement de femmes, de vieillards et d'enfants. Plusieurs d'entre eux ont été blessés, et un vieil homme a subi une crise cardiaque à cette occasion.

Morte de peur à 13 ans

Agence France-Presse

VERONE

■ Une petite fille de 13 ans d'un village proche de Vérone (Vénétie), Nadia Gnesato, est morte mardi à la suite d'un infarctus qui l'a frappée à la sortie d'un «train fantôme» qu'elle venait de visiter dans une fête foraine, a-t-on appris mercredi auprès de la police.

«Nadia était en parfaite santé, elle n'avait pas de problème cardiaque», a déclaré son père, qui a vu la petite fille s'effondrer dans le couloir du «Palais des sorcières», bourré de squelettes et de toiles d'araignées, où la famille était allée «se faire peur». Malgré son transfert immédiat à l'hôpital, la petite fille n'a pu être ranimée par les médecins, qui ont indiqué que son coeur s'était arrêté «à la suite d'une émotion trop intense».

TÊTES D'AFFICHE

Denis Lavoie



L'ambassadeur du Canada aux Nations unies, ***L. Yves Fortier***, prononcera une conférence sur «Les Nations unies et la guerre du Golfe» lors du prochain déjeuner-causerie de la Fondation de la Maison George Stephen, qui aura lieu le mercredi 27 février, au club Mount Stephen, 1440, rue Drummond, à 18h. Coût: 60 $. Renseignements: 849-7338.

o

Les femmes qui misent sur une carrière scientifique, et qui sont finissantes d'un collège, sont invitées à courir la chance d'obtenir une bourse de stages de recherche pour la session d'été 1991. Trois bourses de 1000 $ par mois, sont en effet offertes par l'Université de Sherbrooke, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. Les candidates devront faire parvenir leur dossier avant le 1er mars. Renseignements: (819) 821-7007, André Lemieux, vice-doyen à la recherche.

o

«Les commissions scolaires du niveau secondaire ont une excellente opportunité d'étendre leur rayonnement tout en respectant leur mission, en assurant la gérance totale du développement des ressources humaines, autant à l'école qu'en industrie et commerce», a déclaré ***Jean Boulais***, directeur général du personnel à l'usine General Motors de Boisbriand, lors d'un symposium sur l'éducation des adultes. Il faisait ainsi allusion aux «cours de rattrapage pour les gens de métier en place qui manquaient de connaissances de base», à son usine. Ces derniers ont profité de cours dispensés par les commissions scolaires Deux-Montagnes, Saint-Eustache et Sainte-Thérèse.

o



Yvan Bussières, président de Provigo inc., a accepté de présider la campagne de financement de la Fondations Ressources-Jeunesse, organisme dont la mission est de favoriser l'intégration des jeunes au marché du travail. La Fondation compte récolter 250 000 $ auprès des gens d'affaires. Plusieurs personnalités du monde des affaires figurent parmi les «patrons d'honneur» de cette campagne, depuis ***Louis Audet***, président et chef de l'exploitation de Gogeco inc.; jusqu'à ***Francine Vallée***, vice-présidente, affaires publiques à Air Canada; en passant par l'éditeur du *Journal de Montréal*, ***Yvon Lamarre*** et le premier vice-président de Power Corporation du Canada, ***Michel-Plessis Bélair***. Renseignements : Fondation Ressources-Jeunesse, 360, rue Saint-Jacques, bureau 725, Montréal (Québec), H2Y 1P5. Tél: 286-7507.

o

À l'heure de la «tolérance zéro», le programme d'intervention policière contre la drogue, les conférences «Alcool et drogue: plaisirs ou problèmes», de la psychologue ***Louise Nadeau***, responsable du certificat en toxicomanie à l'Université de Montréal, devraient en intéresser plus d'un. C'est dans le cadre des «Belles soirées», de l'Université de Montréal, à compter du mardi 26 février, à 19 h 30. Renseignements : 343-6090.

o

Directeur général adjoint de Lavalin, et chargé de cours en sciences politiques à l'UQAM, ***Benoît Corbeil***, sera le prochain conférencier invité dans le cadre du mois de l'avenir constitutionnel du Québec, au Collège Marie-Victorin, le mercredi 27 février. Il parlera des «Aspects géo-politiques du choix à faire». Renseignements: 325-0150, poste 2532, Joseph Berbery.

o



Membre du conseil d'administration des Amis du Musée de la civilisation de Québec depuis deux ans, ***Jean-Pierre Lamoureux*** vient d'être élu président de cet organisme, qui, soit dit en passant, offre une série d'activités pour les jeunes et publie un magazine destiné aux moins de 13 ans. Devenir membre de cet organisme donne certains privilèges. Coût: 10 $ à 25 $. Renseignements: Les Amis du Musée de la civilisation, C.P. 155, Succursale B, Québec (Québec), G1K 7A6. Tél : (418) 643-2158.

o

La galerie Port-Maurice de Saint-Léonard lance un appel aux artistes professionnels des arts visuels intéressés à exposer leurs oeuvres. Ils ont jusqu'au 11 avril pour soumettre leur candidature. Cette galerie est située dans le hall d'entrée de la bibliothèque municipale et reçoit environ 10 000 visiteurs par an. Renseignements: Galerie Port-Maurice, 8420, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard (Québec), H1R 3B1. Tél : 328-8422.

o

Soirée de casino, au profit de la Fondation Armand-Frappier, le 27 février, au Sheraton Laval. Présidé par ***Régent Watier***, président et chef de la direction de Maheux Noiseux, le casino s'ouvrira à 19h. Billets: 687-5010, poste 360.

o



L'organisme Parents Anonymes bénéficie du soutien de Pepsi, le vice-président des ventes de cette entreprise, ***Michel Gauthier*** (notre photo), ayant remis un chèque de 10 000 $ au directeur général de Parents Anonymes, ***Jocelyn Paiement***. Notons que cet organisme vise à aider les parents en difficulté à trouver des solutions pour éduquer leurs enfants.

o

Paul-Émile Beaulne, vice-président de Radiomutuel promet une rencontre mémorable au prochain rendez-vous du Publicité-Club, car il y présentera «the hottest comedy radio commercial packager in America», ***Joy Golden***. Le style humoristique de cette publicitaire qui a remporté 45 prix, trophées et autres mentions, a révolutionné la création de la publicité radiophonique. La jeune quinquagénaire sera la conférencière, aujourd'hui, du déjeuner-causerie du Publicité-Club de Montréal. Elle y exposera sans doute les recettes employées pour réinventer la publicité radiophonique, ainsi qu'elle l'a fait à New York ces dernières années. Renseignements: 875-2565.

o

Journée plein air, au profit de l'Association pulmonaire du Québec, le samedi 23 février, à l'hôtel L'Estérel. À compter de 11 h, une brochette d'artistes participeront à une partie de ballon-balai. Parmi eux: ***Alain*** le magicien ***Choquette***, ***Véronique Pinette***, ***Claude Mailhot***, ***Michel Goyette***, ***Jacques Moisan***, ***Pierre Trudel*** et ***Guy Richer***. Renseignements: (514) 596-0805, Nathalie ou Johanne.

o



Mère de huit enfants, ***Lise Perron***, la femme de ***Michel Perron***, de la corporation de Gestion La Vérendrye, a été choisie comme présidente d'honneur de la campagne corporative de l'Association du diabète du Québec inc. Infirmière de formation, elle oeuvre bénévolement dans les hôpitaux depuis près d'une quinzaine d'années. La campagne de souscription de cet organisme se déroulera du 26 février au 12 mars. L'objectif est de recueillir 955 000 $. Rappelons que plus de 400 000 Québécois souffrent du diabète, mais que la moitié d'entre eux l'ignorent. C'est la première cause de cécité et la troisième cause de décès en Amérique du Nord.

o

Pour financer sa participation au Festival Choir International de Arnhem, aux Pays-Bas, le choeur d'enfants de l'école F.A.C.E. fait appel à la générosité du public, en faisant un don, en achetant un billet de concert ou encore en participant à sa loterie. Fondée en 1981 par ***Iwan Edwards***, cette chorale a remporté des prix aux concours de chorales d'amateurs de Radio-Canada et d'autres prix sur la scène internationale. Cet ensemble est également le choeur attitré de l'OSM. Renseignements: 982-3000.

o

Dîner annuel de la Fondation du Barreau du Québec, le 6 mars, à l'hôtel Reine Elizabeth. C'est le fondateur de l'Institut de recherches cliniques de Montréal et spécialiste dans le domaine de la recherche biomédicale, le docteur ***Jacques Genest***, qui sera le conférencier. Afin de favoriser la présence du plus grand nombre possible de jeunes avocats, le prix d'admission sera réduit, ce qui entrainera un déficit qu'on souhaite combler par des commandites. Prix : 55 $.

o



Une des 30 chambres de la Maison de la Société canadienne du cancer portera les couleurs de la Banque Royale, cette institution bancaire ayant fait don, par l'entremise de son directeur du service des communications pour le Québec, ***Raymond Chouinard*** (notre photo), d'une somme de 30 000 $ remise à la présidente de la division québécoise de la Société, ***France Bouchard***. L'objectif de cette campagne de souscription en vue de la construction d'une résidence appelée à héberger les personnes atteintes de cancer qui doivent séjourner à Montréal pour leurs traitements est de 3 millions. Notons par ailleurs qu'une autre fondation offre ce genre de service.

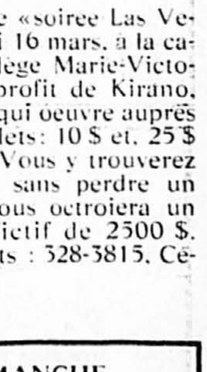
o

Les élèves de niveau pré-universitaire (collégial et secondaire V) qui sont intéressés à participer à la première des trois compétitions amricaines de mathématiques tenues à chaque année en Amérique, sont invités à s'inscrire au concours AHSME qui aura lieu le mardi, 26 février 1991. Renseignements : Paul Charlebois, coordonateur régional des Compétitions américaines de mathématiques, cégep F.X. Garneau, 1660, boulevard de l'Entente, Québec (Québec), G1S 4S3. Tél : (418) 688-8310, poste 2355.

o

Quelque 500 juristes des quatre coins du monde se réuniront à Montréal du 2 au 5 juin, alors que se tiendra la conférence mondiale des juristes généralistes et un séminaire sur le droit en matière énergétique, deux activités qui se dérouleront sous les auspices de l'International Bar Association. Les thèmes abordés lors de ces rencontres seront: l'évolution du droit par rapport à l'environnement dans l'Europe de l'Est, la réglementation internationale du commerce des produits énergétiques, etc. Renseignements : Hilary Jennings, IBA, 2 Harewood Place, Londres, W1R 9HB, Grande-Bretagne, Telex : 88 12664 INBAR G. Fax (071) 409-0456.

o



André Y. Fortier (notre photo), premier vice-président de Noranda inc., a reçu des mains du ministre de l'Industrie, des sciences et de la technologie, ***Benoît Bouchard***, un document attestant que Noranda était le premier «gouverneur» inscrit à la Fondation de l'entrepreneurship. La cérémonie a eu lieu en présence du président-directeur général de la Fondation, ***Paul-Arthur Fortin***, lors de son colloque annuel qui avait pour thème: «Créer, développer l'entreprise: enjeux et solutions». Renseignements : Fondation de l'entrepreneurship, 160, 76e rue Est, bureau 250, Charlesbourg (Québec), G1H 7H6. Tél : (418) 646-1994.

o

Jouer à la bourse tout en aidant la cause de la Fondatioan canadienne des maladies du foie, tel est l'invitation que lance cet organisme. Le «National Investment Challenge for Charity», jeu de simulation du marché, se déroulera du 25 février au 17 mai. Coût: 125 $, pour une valeur monétaire fictive de 500 000 $. Renseignements: Desmond Egan, Canadian Liver Foundation, 1320, Yonge Street, Toronto (Ontario), M4T 1X2. Tél : (416) 964-1953.

o

Il y aura une «soirée Las Vegas», le samedi 16 mars, à la cafétéria du Collège Marie-Victorin. C'est au profit de Kirano, un organisme qui oeuvre auprès des jeunes. Billets: 10 $ et, 25 $ avec le repas. Vous y trouverez votre compte, sans perdre un sou, car on vous octroiera un portefeuille fictif de 2500 $. Renseignements : 328-3815, Céline Rodrigue.

À DIMANCHE



Un calendrier sur la pauvreté et la guerre

*Pour sensibiliser les jeunes à la misère, la guerre et la pauvreté, les Soeurs de la Providence ont organisé un concours de dessin pour illustrer un calendrier. Dans l'ordre habituel, on aperçoit la gagnante du prix pour le premier cycle, **Isabelle Carrière**, élève de deuxième année de l'école Sainte-Lucie; la comédienne **Fanny Lauzier**, porte-parole du concours; et **Geneviève Dupuis**, élève de sixième année de l'école Sainte-Gertrude, gagnante pour le deuxième cycle.*



Une bourse universitaire pour la championne

*Le département d'éducation physique de l'Université de Montréal a réservé une agréable surprise à la championne mondiale de nage synchronisée, **Sylvie Fréchette**, qui a appris du recteur de l'Université, **Gilles G. Cloutier**, qu'on lui accordait une bourse spéciale qui couvrira ses droits de scolarité pour toute la durée de ses études à l'Université de Montréal.*



Une retraite remarquée

*Le départ de vieux employés donnent parfois lieu à des «réunions de famille» exceptionnelles. Ainsi en fut-il lors du départ du vice-président aux opérations de la Brasserie Molson O'Keefe, **Laurier Leclerc**, qui a choisi de prendre sa retraite après 37 ans au service de cette entreprise. Se sont réunis pour l'occasion, dans l'ordre habituel, première rangée : **Robert Presseau**, vice- président, production; **Laurier Leclerc**; **Jacques J. Allard**, président; **André Tranchemontagne**, vice-président-directeur général. Deuxième rangée : **Alban Asselin**, vice-président, affaires publiques; **André Déry**, vice-président, ventes; **Robert Cholette**, vice-président et contrôleur; **Mario Hallé**, vice- président, distribution; et **Robert Lambertucci**, vice-président, personnel et relations industrielles.*



Le mérite d'un ingénieur

*Diplômé de Polytechnique en 1943, le président du conseil et chef de la direction de COGECO, **Henri Audet**, a reçu recemment le «Prix mérite», de l'Association des diplômés de Polytechnique. C'est la présidente de l'Association, **Diane Rousseau**, qui a remis ce prix qui vise à signaler la contribution exceptionnelle au développement de la profession, d'un diplômé de «Poly».*



125 0000 $ à Ste-Justine

*Les représentants des Supermarchés Provigo ont donné 125 000 $ à la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine pour promouvoir la recherche, humaniser les soins et procéder à l'achat d'équipements spécialisés. Ont procédé à la remise du chèque, dans l'ordre habituel : **Raymond Proulx**, vice-président et directeur général de Provigo, région Ouest; **Gérard Dubé**, vice- président, Supermarchés Provigo; **Germain Rioux** et **Carole Ménard** du Supermarché Provigo de Farnham; **Richard L'Écuyer**, directeur général de l'hôpital Sainte-Justine; **Michel Pauzé** et **Bernard Caron**, respectivement vice-président et président de la Fondation.*

À propos de votre déclaration de revenus de 1990...

« En quoi les règles changent-elles les cotisations versées à un REER ? »

L'adoption récente des mesures législatives sur la réforme des pensions donnera lieu, dès l'année d'imposition 1991, à un système des pensions plus souple et à des limites de cotisation uniformes pour tous les Canadiens qui cotisent à un régime de pension ou à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER). Ces règles ne s'appliquent pas à l'année d'imposition 1990.

« Quelles sont les limites de cotisation pour la déclaration de 1990 ? »

Si vous cotisez à un régime de pension agréé ou à un régime de participation différée aux bénéfices, le montant maximal que vous pouvez verser à un REER chaque année ne doit pas dépasser 20 % de votre revenu gagné, jusqu'à concurrence de 3 500 $. Vous devez toutefois soustraire de ce montant les cotisations versées à votre régime de pension. Les personnes qui ne cotisent pas à l'un de ces régimes peuvent verser à un REER 20 % de leur revenu gagné, jusqu'à concurrence de 7 500 $. Vous avez jusqu'au 1er mars 1991 pour verser vos cotisations à un REER pour l'année 1990.

« Quels sont les changements prévus pour l'année d'imposition 1991 ? »

Précisons tout d'abord que le montant maximal que vous pouvez verser à un REER pour 1991 est établi en fonction de votre revenu gagné en 1990. Les nouvelles limites de cotisation pour l'année d'imposition 1991 correspondent à 18 % de votre revenu gagné, jusqu'à concurrence de 11 500 $. De ce montant, vous devez soustraire le facteur d'équivalence (FE), si vous cotisez à un régime de pension agréé ou à un régime de participation différée aux bénéfices. Si vous ne pouvez pas verser tout le montant auquel vous avez droit, vous pouvez reporter le solde de vos cotisations sur les sept prochaines années.

« Qu'est-ce que le facteur d'équivalence ? »

Vous n'avez pas à vous en soucier pour votre déclaration de 1990. Le facteur d'équivalence ne sera valable que pour l'année d'imposition de 1991 et figurera à la case 52 de votre feuillet T4. Revenu Canada, Impôt se référera à ce montant pour calculer votre cotisation maximale à un REER aux fins de la production de votre déclaration de 1991. Vous recevrez, l'automne prochain, un avis vous indiquant le montant que vous pourrez verser à un REER. Votre employeur peut vous expliquer comment il a calculé le facteur d'équivalence.

« Où pourrais-je obtenir d'autres renseignements à ce sujet ? »

Il vous suffit de communiquer avec votre bureau de district d'impôt pour obtenir un exemplaire du *Guide d'impôt – Pensions et REER*.

Des gens attentionnés pour répondre à vos questions.

Revenu Canada Impôt — Revenue Canada Taxation — Canada

Ottawa pourra tenir un référendum sur le mode d'élection des Mohawks d'Oka

YVES BOISVERT

■ Le ministère des Affaires indiennes peut aller de l'avant avec son projet de référendum sur le mode d'élection dans la communauté mohawk de Kanesatake (Oka).

Telle est la conclusion du juge Paul Rouleau, de la Cour fédérale, qui a rejeté hier la demande du chef Goerge Martin et des six chefs traditionnels de Kanesatake, qui contestaient le droit du gouvernement fédéral de tenir un référendum sur cette question.

Le référendum devait être tenu le 20 juin 1988. La question était : « Désirez-vous que le Conseil de bande de Kanesatake soit établi par des élections ou par la coutume ? »

Jusqu'à maintenant, le chef et le Conseil de bande est élu selon la coutume, c'est-à-dire par un vote des Mères de clan. Ce fut le cas pour George Martin, qui demeure l'interlocuteur officiel d'Ottawa pour la communauté (il ne s'agit pas d'une réserve).

Mais plusieurs membres de la communauté mohawk contestent cette façon de procéder et désirent que le chef soit élu au suffrage universel. C'est la position du Comité pour le changement.

Devant ce débat autour du mode d'élection du chef et du Conseil, le gouvernement fédéral avait décidé de tenir un référendum pour laisser aux Mohawks le soin de décider eux-mêmes s'ils veulent mettre la coutume de côté.

Le chef Martin conteste depuis le début la validité de ce référendum. Le juge Rouleau l'a débouté et a conclu que la loi permet au fédéral de le tenir. Ce vote, conclut-il, ne violerait pas les droits ancestraux des Mohawks, enchassés dans la Consitution depuis 1982.

« S'ils (les Mohawks de Kanesatake) décidaient de ne plus élire le Conseil de bande suivant la coutume, on ne pourrait les accuser de violer leurs propres coutumes. Cela serait illogique », écrit le juge Rouleau.

Le magistrat a de plus souligné que ce référendum n'a pas pour but de nommer de nouveaux chefs, mais simplement de déterminer la façon de les choisir.

L'avocat du Conseil de bande, Me John Pepper, a immédiatement annoncé que ses clients en appelleront de cette décision.

Le ministre des Affaires Indiennes, M. Tom Siddon, s'est réjoui de la conclusion du juge Rouleau. « Les événements ont démontré qu'il est urgent que toute la communauté puisse s'exprimer au sujet du mode de scrutin », a-t-il déclaré hier.

La veille, le ministre Siddon avait dit que les événements violents de l'été dernier, à Oka, étaient dus aux nombreuses divisions politiques dans la communauté mohawk de Kanesatake.

Crise amérindienne: les Six Nations Iroquoises blâment les gouvernements

HUGUETTE YOUNG
Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les gouvernements du Canada et du Québec n'ont pas négocié de bonne foi parce qu'ils cherchaient une solution militaire à la crise de Kanesatake, ont soutenu des porte-parole de la Confédération des Six Nations Iroquoises.

Les chefs de cette formation dont le siège est à Syracuse, New York, ont affirmé hier devant le Comité permanent des affaires autochtones que les gouvernements fédéral et provincial s'étaient chacun lancé la balle dans cette affaire, cherchant à se dégager de leurs responsabilités.

Le chef Oren Lyons a expliqué que le ministre québécois délégué aux affaires autochtones de l'époque, M. John Ciaccia, avait déployé des efforts sincères pour tenter de dénouer cette crise, mais devant l'hostilité de son cabinet, ses efforts s'étaient avérés vains. Selon lui, M. Ciaccia avait informé les chefs indiens de la Confédération qu'il ne leur restait que 48 heures pour négocier une entente avec les Mohawks de Kanesatake, sinon l'armée canadienne serait dépêchée sur les lieux.

M. Lyons a expliqué que les Mohawks, eux, avaient parfois formulé des demandes irréalistes parce qu'ils manquaient de sommeil et qu'ils étaient désorientés.

Or, selon le chef Lyons, cette crise n'aurait pas eu lieu si la question des revendications territoriales des Mohawks avait été réglée. Et sans des changements radicaux à la politique gouvernementale actuelle sur les revendications territoriales, dit-il, les mêmes sentiments amers qui ont alimenté la crise de Kanesatake risquent de ressurgir.

Un avocat représentant cette coalition de nations iroquoises Paul Martin a avancé pour sa part que cette crise n'aurait pas éclaté si le gouvernement fédéral n'avait pas essayé d'imposer un système électoral des chefs au suffrage universel au lieu de maintenir le système des mères de clan.

Un autre groupe, Le groupe de citoyens observateurs, a énuméré de nombreux cas de harcèlement et de maltraitement des Mohawks aux mains de la Sûreté du Québec et de l'armée canadienne: insultes racistes, actes d'intimidation et de harcèlement, violation des droits de la personne.

Ce groupe créé le 7 septembre était composé de représentants d'églises, d'enseignants et de professionnels. Il avait pour but de surveiller les agissements des forces policières aux points d'entrée des barricades.

Une représentante Kim Leduc a admis toutefois qu'elle n'était pas experte en la matière et qu'elle ne rapportait ce qu'elle avait vu.

Accusés d'avoir tenu une maison de débauche

■ Six personnes ont été accusées d'avoir tenu une maison de débauche et de vivre des fruits de la prostitution en exploitant un salon de massage à Montréal, hier, en Cour municipale.

Les accusés, trois masseuses, une receptionniste et deux employés de soutien, travaillaient dans un salon situé au troisième étage du 2150 de la rue Saint-Marc.

Cet établissement a été fermé, ont indiqué les enquêteurs de la section moralité de la police de la CUM. Les clients étaient recrutés par le biais des annonces classées de plusieurs journaux.

Toute nue pour jouer une partie de billard...

Presse Canadienne
MONCTON

■ Les policiers de Moncton ont eu droit à la vérité toute nue lorsqu'ils sont arrivés dans un bar, mardi, et qu'ils y ont trouvé une femme de 19 ans jouant au billard en costume d'Ève.

Le patron du bar a raconté aux agents que la jeune femme jouait au billard avec un autre client lorsqu'elle a demandé à interrompre un instant la partie.

Le sergent-chef Mike McFadden a décrit la scène comme l'aurait fait tout autre policier : « Elle est allée aux toilettes des femmes, a ôté ses vêtements et en est ressortie pour reprendre sa partie de billard, devant le reste des clients interloqués.

« Le personnel lui a demandé de se rhabiller, elle a refusé », a poursuivi M. McFadden. « C'est alors qu'on a appelé la police.

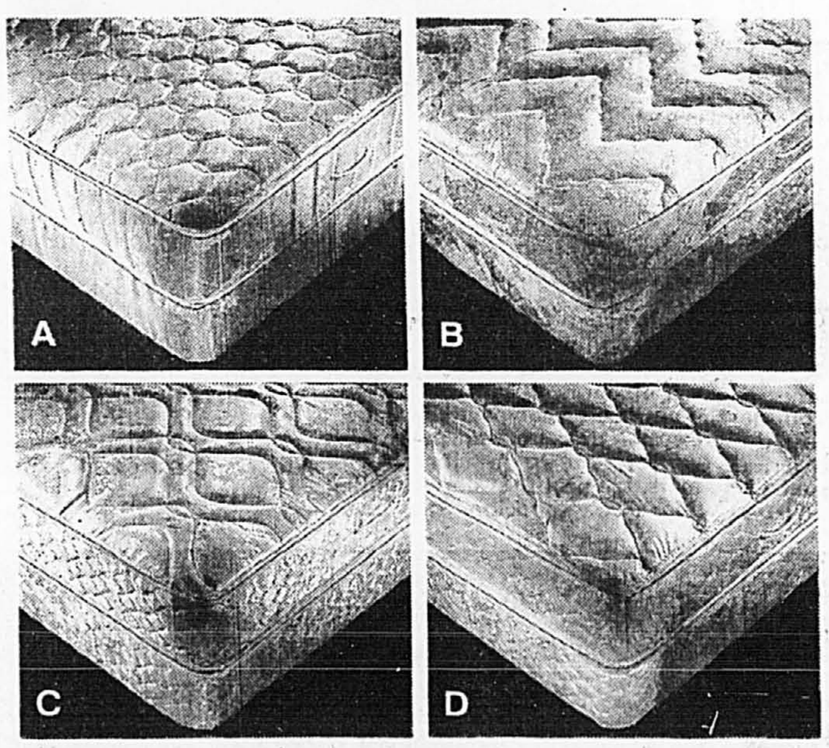
« Une fois sur les lieux, nous lui avons de nouveau demandé de remettre ses vêtements, ce qu'elle a à nouveau refusé de faire à ce moment-là. Les agents l'ont donc emmenée. »

La jeune femme se trouve actuellement dans un hôpital de Moncton où elle subit des tests pour déterminer si elle n'a pas consommé de drogues.

RABAIS 45-50% SUR SEARS-O-PEDIC^MD EN PLUS DES POINTS DU CLUB SEARS

Les membres obtiennent des points pour les achats portés à leur compte. Détails en magasin.

a- 'Ortho'. En mousse ou à ressorts. Garantie de 15 ans*. 1 pl., long 1 pl., 2 pl. ou G 2 pl. Ord. 747,40$ - 1051,32$. Ens.....**411,07$ - 578,22$**†
b- 'Confort de luxe ultra'. En mousse ou à ressorts. Garantie de 15 ans*. 1 pl., 2 pl., G 2 pl., TG 2 pl. Ord. 1009,36$ - 1996,66$. Ens.....**514,68$ - 1018,33$**†
c- 'Prestige II'. En mousse ou à ressorts. Garantie de 20 ans*. 1 pl., 2 pl., G 2 pl. ou TG 2 pl. Ord. 1106,84$ - 2160,14$. Ens.....**563,42$ - 1100,07$**†
d- 'Célébration' à dessus moelleux. En mousse ou à ressorts. Garantie de 20 ans*. 1 pl., 2 pl., G 2 pl. ou TG 2 pl. Ord. 1195,46$ - 2440,06$. Ens.....**597,73$ - 1220,03$**†
Montures de lit Sears 1er choix. Ch.....**72,03$ - 113,98$**†
*Détails complets de la garantie en magasin.
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.



NI PAIEMENT NI FRAIS DE CRÉDIT JUSQU'EN JUILLET 1991
SUR APPROBATION DU SERVICE DU CRÉDIT

N'OUBLIEZ PAS, AUCUN ACOMPTE À PAYER CHEZ SEARS SUR APPROBATION DU SERVICE DU CRÉDIT

Cette offre s'applique à tout article de 200$ ou plus des rayons ameublement, électroménagers, électronique, revêtements de sols et parures de fenêtres sur mesure. Détails en magasin.

L'offre 'ni paiement' est en vigueur dans les magasins et bureaux de vente Sears et dans tout catalogue courant Sears jusqu'au samedi 16 mars 1991.
CETTE OFFRE NE S'APPLIQUE PAS AUX ARTICLES SOLDES DES CENTRES DE LIQUIDATION.

†Les prix ord. annoncés ou affichés ne comprennent pas la TPS ou la taxe provinciale.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 2 MARS 1991,
SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT — **SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA** — **LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA** — **LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN**

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Ville St-Laurent,** la Place Vertu, **335-7770; Brossard,** Mail Champlain, **465-1000; Anjou.** Galeries d'Anjou, **353-7770; Laval,** Carrefour Laval, **682-1200; LaSalle,** Carrefour Angrignon, **364-7310; St-Jérôme,** Carrefour du Nord, **432-2110; St-Jean-sur-Richelieu,** Carrefour Richelieu, **349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac,** Les Promenades Deux-Montagnes, **491-5000; Repentigny,** Galeries Rive-Nord, **582-5532.** Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Le conducteur de la Honda qui a heurté Victor Davis sera accusé de délit de fuite

Son avocat s'interroge sur la constitutionnalité de cette accusation

YVES BOISVERT

■ Le Procureur général du Québec a annoncé hier qu'il entendait porter une accusation criminelle de délit de fuite contre Glen Crossley, 21 ans, le conducteur de la Honda Civic qui a heurté mortellement le champion olympique Victor Davis, le 11 novembre 1989, devant un bar de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Crossley comparaitra en chambre criminelle de la Cour du Québec le 26 février prochain pour répondre à ce seul chef d'accusation, a fait savoir hier Me André Vincent, du bureau des substituts du Procureur général à Montréal.

Vendredi, le coroner Pierre Trahan avait déposé son rapport sur les circonstances de la mort du champion nageur de 25 ans. La Couronne attendait les conclusions de Me Trahan avant de déposer des accusations.

Le coroner concluait qu'il était impossible de déterminer avec certitude les circonstances du drame, mais il soulignait que Crossley avait fui les lieux de l'accident.

L'incident s'est produit vers 1 h 20, à la sortie de la brasserie Belle-Vue, le 11 novembre 1989. Davis, qui n'avait pas apprécié que Crossley et ses deux camarades fassent la cour aux deux jeunes filles qui l'accompagnaient, se serait avancé au milieu de la rue au moment où Crossley et ses camarades, à bord d'une Honda Civic, s'apprêtaient à partir.

Les versions divergent (la voiture a-t-elle accéléré? Davis a-t-il bel et bien lancé une bouteille d'Orangina dans le pare- brise de la voiture?), mais toujours est-il que l'athlète de 25 ans a été heurté. Il est mort deux jours plus tard à l'hôpital Notre-Dame.

Crossley et un de ses compagnons se sont rendus au poste de police une demi-heure après l'incident, dans une autre voiture. Le pare-brise de la Honda, côté conducteur, est complètement fissuré.

Accusation inconstitutionnelle?

Les faits ayant été exposés en long, en large et en hauteur à l'occasion de l'enquête du coroner Trahan, la question qui se pose maintenant est celle du droit du futur accusé à une défense pleine et entière.

«Je ne connais pas un avocat intelligent qui ne se poserait pas la question de la constitutionnalité de cette accusation», a simplement lancé l'avocat de Crossley, Me Jeffrey Boro, qui fait probablement partie de la catégorie des avocats intelligents.

Le problème vient de ce que, même si les enquêtes du coroner ne sont plus destinées à déterminer la «responsabilité criminelle» d'un individu, elles finissent souvent par pointer du doigt un «suspect» (ici: Crossley).

Or, ce «suspect» sera obligé de témoigner à l'enquête du coroner, ce qui est un accroc à la règle du droit au silence. Crossley est venu donner en public sa version des faits, révélant du même coup ce qui deviendra sa défense (il n'était pas certain d'avoir frappé Davis, a-t-il dit), toutes choses qu'il n'aurait jamais été obligé de divulguer lors d'un procès criminel.

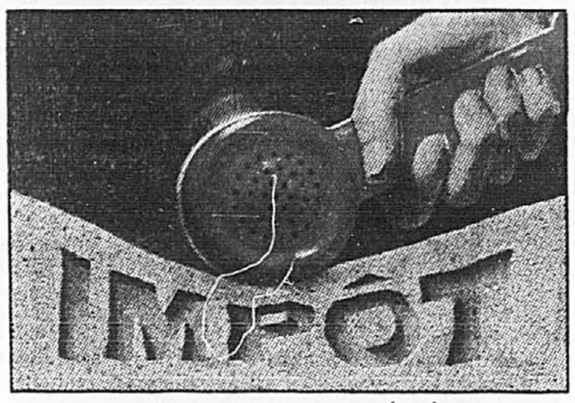
L'an dernier, la Cour suprême du Canada avait déclaré inconstitutionnelle la commission d'enquête spéciale mise sur pied par le gouvernement Peterson pour faire la lumière sur l'affaire Patricia Starr, une organisatrice libérale présumément impliquée dans un scandale de pots-de-vin.

Un des dangers de cette enquête, avait écrit le juge Antonio Lamer, est que l'on peut «assigner comme *témoin* une personne qui est en fait un *suspect*, et la faire parler sous serment même si il eût été impossible de forcer cette personne à fournir des déclarations incriminantes dans le cadre d'une enquête de police ordinaire».

En bref, écrivait la Cour suprême, une enquête publique ne doit pas se substituer à l'enquête de police. Reste à savoir si les tribunaux concluront que ce fut le cas pour Glen Crossley.

FLORIDE
Pompano Beach
GRANDES
VILLAS-CONDOMINIUMS NEUVES
1443 pi car., 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, balcon 10 x 20, sur le golf, près plage et tennis, site extraordinaire, à partir de
89,184$ COMPTANT: 8500$ financement hypothécaire 8[illegible]
(1-800-465-8332)
(514) 274-4288

LES ORDINATEURS Cor-Bit, AU PRIX INCROYABLES!
AU QUÉBEC, Cor-Bit EST LA COMPÉTITION!
FINANCEMENT DISPONIBLE
1 AN de GARANTIE Pièces et main-d'oeuvre
ORDINATEUR
Cor-Bit 80286-16
Systeme 16 MHz turbo mémoire 1 meg. Carte vidéo, parallèle, série, clavier 102 touches, lecteur 1.2 mb, carte pour disque- dur, écran TTL 12" inclus.
prix cour. 1299$ 599$
ORDINATEUR
Cor-Bit 80386-SX
Système 16 MHz turbo mémoire 1 meg. Carte vidéo, parallèle, série, clavier 102 touches, lecteur 1.2 mb, carte pour disque- dur, écran TTL 12" inclus.
prix cour. 1599$ 899$
SOLDE INCROYABLE SUR ACCESSOIRES
Lecteur/Disque-dur
DISQUE-DUR 40 MEG. 279$
LECTEUR 3½" 1.44 mb 89$
Imprimantes
STAR NX-1001 9 PINS 229$
STAR NX-2420 24 PINS 389$
RAVEN 2416 24 PINS 359$
RAVEN 9101 9 PINS 229$
FUJITSU DL-1100 24 PINS 429$
Le plus vaste choix de livres et de logiciels à Montréal. Imprimantes, moniteurs, modem et nombreux autres accessoires.
PLUS DE 1000 LOGICIELS À PRIX INCROYABLES EN STOCK
BusinessWay CENTRES D'ORDINATEURS
1255 rue Guy Coin Ste-Catherine (514) 939-1500
TROIS MAGASINS À MONTRÉAL
1400 Sauvé Est Centre d'Achats Sauvé/L'Acadie (514) 336-9393
Centre d'achats Galeries Des Sources (T. Can. Et Sauvé) (514) 644-8838

LE SEUL REER QUI VOUS PERMET D'ÉCONOMISER 2 FOIS PLUS D'IMPÔT.


DONNEZ UN COUP DE TÉLÉPHONE.
Seul le REER du Fonds offre à tous les Québécois et Québécoises la possibilité d'économiser 2 fois plus d'impôt qu'avec les REER ordinaires. Par exemple, investissez 1 000 $ et obtenez une déduction globale d'environ 800 $* grâce à notre crédit d'impôt exclusif. C'est 2 fois plus d'impôt économisé que les 400 $ que vous pourriez obtenir d'un autre REER.
Profitez-en vous aussi, donnez un coup de téléphone dès aujourd'hui pour obtenir tous les détails.
1 800 567-FONDS
ou (514) 285-6400
25 bureaux à travers le Québec, dont:
Montréal centre-ville, Est de Montréal, Laval, Longueuil.
LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)
PROFITE À TOUT LE MONDE!
* Selon votre taux d'imposition.
Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez tous les renseignements requis dans le prospectus simplifié.

LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN INTERNATIONAL ONT LE *regret* DE VOUS ANNONCER QUE *tous* LEURS VOLS À L'AÉROGARE 1 DE TORONTO SONT *annulés*.
Canadien VA *plus* LOIN

Les Métallos vont mener une enquête sur les dirigeants de l'Union des agents de sécurité

ÉRIC TROTTIER

■ «C'est une victoire pour la démocratie syndicale!» Telle a été la réaction de Philip Finnerty, membre de l'Union des agents de sécurité du Québec (UASQ), lorsqu'il a appris hier la décision des hauts dirigeants du Syndicat des Métallos. Ces derniers viennent en effet de mettre sur pied une commission d'enquête pour faire la lumière sur des «irrégularités» financières présumément commises depuis trois ans par les dirigeants de l'Union des agents de sécurité du Québec, section locale 8922 du Syndicat des Métallos.

Indiquant que «ceux qui chialaient ne chialaient pas pour rien», Clément Godbout, directeur du Syndicat des Métallos et vice-président de la FTQ, a confirmé qu'il allait entendre toutes les parties impliquées dans cette histoire, les 6 et 7 mars à Montréal. Seuls les 12600 membres de l'UASQ, la plus importante section locale du Syndicat des Métallos en Amérique du Nord, pourront s'y présenter.

«Nous allons nous adresser aux membres pour leur dire ce que nous avons constaté (depuis que l'UASQ est sous tutelle administrative), explique M. Godbout. S'ils ont des éléments nouveaux ou des objections à apporter, ce sera le bon endroit pour le faire.»

L'agent de sécurité Philip Finnerty avait dénoncé publiquement les «agissements» des membres du bureau de l'UASQ, début janvier. Le 21 du même mois, en assemblée générale extraordinaire, les dirigeants de l'UASQ ont révélé à leurs membres avoir acquis pour le syndicat divers biens, d'une valeur de plusieurs centaines de milliers de dollars, en plus d'avoir effectué des prêts sans intérêt, et ce, sans l'approbation de l'assemblée générale.

Le président de l'UASQ, Gérard Rousse, a en outre admis avoir utilisé une partie de la ristourne de l'assurance-collective afin de créer un régime de retraite pour lui-même, ainsi que pour le vice-président, Dany Tremblay, et le secrétaire financier, Bernard Paul. Aucun de ces trois messieurs n'a pu être joint par *La Presse*, hier.

Depuis, le Syndicat des Métallos se charge de diriger l'UASQ. Deux administrateurs des Métallos ont remis un rapport à Clément Godbout, la semaine dernière, document qui a convaincu ce dernier d'aller de l'avant avec une commission d'enquête.

Selon des informations obtenues par *La Presse*, le Syndicat des Métallos pourrait exiger dès le 7 mars la démission des membres du bureau de l'UASQ, tout en plaçant le syndicat en tutelle pour une période indéterminée.

Les travailleurs de Varennes appréhendent la fin de l'industrie pétrochimique

La menace de fermeture d'Alcools de commerce Ltée sème l'inquiétude

GILLES ST-JEAN

■ La fermeture appréhendée des Alcools de commerce Ltée de Varennes pourrait signifier le commencement de la fin pour l'industrie pétrochimique du Québec si des correctifs immédiats ne sont pas apportés, a assuré hier le Syndicat des travailleurs de la pétrochimie.

Au cours d'une conférence de presse à Varennes, le président du syndicat, M. René Pichette, a affirmé avoir eu confirmation de la fermeture par le président du conseil d'Ethylec, M. Louis Riopel. Ethylec fait partie de la famille SGF, comme Alcools de commerce et Pétromont.

En outre, le syndicat a imputé à la multinationale Union Carbide, propriétaire pour moitié des Alcools de commerce et de Pétromont (son principal fournisseur d'éthylène), le projet de garder pour elle seule le marché canadien de l'éthanol.

«Carbide n'est pas intéressée à laisser à Varennes une industrie qui pourrait contrecarrer ses projets. Le marché canadien de l'éthanol est petit pour l'instant, mais il pourrait devenir fort important si le gouvernement canadien obligeait les fabricants d'essence à mettre un certain pourcentage d'éthanol dans leurs produits pour diminuer la pollution», a noté M. Pichette.

Fermer Pétromont?

Le syndicat croit en outre que Carbide veut fermer Pétromont — dans laquelle elle est également associée à la Société générale de financement — pour rentabiliser l'usine d'éthylène-glycol de 345 millions $ qu'elle est en train de bâtir en Alberta et sa nouvelle usine de polyéthylène de Seadrift, au Texas.

M. Pichette a plaidé en faveur de la construction du pipeline Sarnia-Montréal, censé approvisionner le Québec en matières premières et qui permettrait selon lui de ne plus dépendre d'une seule source d'approvisionnement. Il espère également la finalisation du projet Soligaz dans sa forme originale.

Selon lui, le Québec peut maintenir son industrie pétrochimique. D'abord en se débarrassant d'Union Carbide.

«Deuxièmement, dit-il, même si nous fermons, il est primordial que toutes les installations demeurent. Elles sont une garantie pour Pétromont et une menace pour Carbide. Troisièmement, nos installations sont conçues pour produire de l'éthanol qui sera exigé dans les gazolines. Déjà, plusieurs Etats américains ont adopté des législations en ce sens. Ce marché est énorme et Varennes serait la première à en bénéficier», a souligné M. Pichette.

Selon le syndicat, Alcools de commerce emploie 70 personnes, dont la moyenne d'ancienneté est de 20 ans.

Interviewés par *La Presse* il y a quelques jours, des porte-parole de Union Carbide et de la SGF ont refusé de confirmer les rumeurs de fermeture. La SGF a indiqué que plusieurs scénarios étaient envisagés, dont celui-là. Chez Carbide, on a répondu que plusieurs options étaient envisagées.

Selon le syndicat, Alcools de commerce a produit en 1989 43 millions de litres d'alcool destinés surtout aux industries pharmaceutique et des cosmétiques. La société a perdu un client important avec la fermeture de l'usine Gillette à Saint-Laurent, conséquence selon le syndicat du traité de libre-échange avec les Etats-Unis.

Les grévistes de Télé-Direct accusent les *Pages jaunes* de tenir les clients en «otages»

FRANCOIS BERGER

■ Le syndicat des 225 employés en grève de Télé-Direct, qui publie les Pages jaunes, a accusé hier l'entreprise de «prendre en otage» les milliers de petites et moyennes entreprises annonçant leurs services dans cet annuaire téléphonique.

Les représentants de publicité de Télé-Direct, syndiqués à la section locale 57 du Syndicat des employés professionnels et de bureau (FTQ), sont en grève depuis le 13 août dernier pour empêcher, notamment, la réduction de leurs commissions.

Malgré le conflit, la filiale de Bell Canada poursuit ses activités en faisant appel à ses cadres, et va publier en juillet la nouvelle version des Pages jaunes.

Le syndicat reproche à l'entreprise d'avoir recours systématiquement au renouvellement automatique des annonces, en ne demandant pas aux annonceurs s'ils doivent modifier le contenu de leur publicité. «En temps normal, un client sur deux change des choses dans son annonce», a indiqué hier Mme Cécile Lecot, présidente du syndicat des employés de Télé-Direct.

En s'en tenant au renouvellement automatique prévu au contrat des annonceurs, Télé-Direct «ferme les yeux sur le service à la clientèle», a dit Mme Lecot en ajoutant que dans ce conflit ce sont les «clients qui servent d'otages».

Elle a rappelé que les annonceurs peuvent demander par écrit une modification à leurs annonces.

De plus, selon la syndicaliste, la compagnie n'informe pas adéquatement ses clients de l'augmentation de 6 p. cent des tarifs.

Le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, a apporté son appui aux grévistes en déclarant hier que le monopole de Télé-Direct (Publications) «tient à sa merci» des milliers de petits commerçants et de petits entrepreneurs. Dans la région de Montréal, Télé-Direct a quelque 60000 clients.

La présidente Cécile Lecot a indiqué que les demandes patronales au chapitre salarial, soit la diminution de certaines commissions, feraient perdre entre 3000$ et 10000$ à chacun des employés. Elle a souligné que Télé-Direct avait enregistré un bénéfice net de 53 millions $ en 1989-90, une hausse de 18,3 p. cent par rapport à l'année précédente.

DATE LIMITE 1er mars 1991

Cette année, ajoutez un petit quelque chose à votre REER.

En cette période de l'année, plusieurs institutions financières vous proposent leur REER.

À la Banque Royale, nous vous invitons à opter pour un REERRRRR: un Régime Enregistré d'Épargne-Retraite Royal, Réfléchi, pour un Rendement Rentable!

Rendement Rentable: parce que la Banque Royale vous garantit des taux hautement concurrentiels.

Vous pouvez également obtenir jusqu'à ½ % de plus en transférant vos REER à la Banque Royale: informez-vous sur nos bonis d'intérêt.*

Jusqu'à ½%

Pour information, ou pour connaître les taux de ce jour:

1-800-363-3967

Retraite Royale: parce que nos nombreuses options vous permettent de choisir en fonction de vos besoins et surtout de votre objectif– l'atteinte d'une retraite Royale.

Réfléchi: parce que vous pouvez compter sur l'expérience de nos spécialistes REER qui vous aideront à mieux cibler votre choix.

De plus, en primeur cette année, la Banque Royale vous offre la possibilité:
- **d'obtenir un prêt REER à taux préférentiel**
- **d'effectuer vos contributions additionnelles (dépôts à terme seulement) par télécopieur ou par téléphone et ainsi éviter la cohue de dernière minute.**

En somme, un REER de la Banque Royale, c'est un placement qui rapporte.



REERRR

*Offre valable au Québec seulement

Régime Enregistré d'Épargne-Retraite Royal, Réfléchi, pour un Rendement Rentable.

BANQUE ROYALE

Y a pas meilleur REER

ÉRABLIÈRE AU «SOUS-BOIS»

ÉRABLIÈRE AU «SOUS-BOIS»

OUVERTURE SAMEDI LE 23 FÉVRIER 1991

TÉLÉPHONEZ TÔT
(514) 460-4069
460-2269
Fax: 460-2378
Sans frais 1-800-361-6368

ÉRABLIÈRE AU «SOUS-BOIS»
2 SALLES DE DANSE
640 PLACES
MUSIQUE DE DANSE CONTINUELLE

DANSE DISCO
les vendredis et samedis soirs
DE LA SAISON DES SUCRES
ADMISSION 5,50$
PRIX DE PARTICIPATION

- NOURRITURE À VOLONTÉ
- 3 SALLES À MANGER (Repas servis de 11h à 20h sauf le samedi de 11h à 21h)
- TIRE SUR LA NEIGE À VOLONTÉ
- PERMIS D'ALCOOL
- CAPACITÉ 1200 PLACES
- PROMENADE EN VOITURE À CHEVAUX DISPONIBLE
- GRAND STATIONNEMENT GRATUIT
- DIAPORAMA SUR LES SUCRES
- HOCKEY SUR ÉCRAN GÉANT

PRIX RÉDUITS POUR LES GROUPES

FERMETURE DE LA SAISON
DIMANCHE LE 28 AVRIL 1991 20 H

HORS-SAISON:
6 salles de réceptions pour toutes occasions - choix de 14 menus/groupes de 30 à 1 000 personnes

Saison 1991
ÉRABLIÈRE AU «SOUS-BOIS»
RABAIS DE 1,50$
SUR UN REPAS POUR ADULTE
Valide du 23 février au 15 mars et du 15 avril au 28 avril 1991
1 coupon par personne
Ne s'applique avec aucune autre promotion.

25 MINUTES DE MONTRÉAL
SORTIE 37
Suivre les enseignes bleues: Érablières Mt St-Grégoire
ATTENTION:
Il y a 8 érablières situées sur le chemin Sous-Bois au mont St-Grégoire, mais il n'y a qu'une
ÉRABLIÈRE AU «SOUS-BOIS»

Tous les jeudis soirs de la saison des sucres il y aura
DANSE AVEC ORCHESTRE RÉTRO «BEER... ENCORE»
de 20h à 24h

Admission pour repas et danse 12,50$
danse seulement 5,50$
DEMANDEZ LUC, ROCH OU CLAUDETTE GLADU

164 chemin Sous-bois, Mont St-Grégoire, J0J 1K0

Un accident d'avion fait 19 morts au Chili

d'après AP et AFP

SANTIAGO DU CHILI

■ Dix-neuf personnes au moins ont perdu la vie lorsqu'un avion de ligne chilien s'est écrasé mercredi dans un chenal gelé, à la pointe sud du pays. Cinquante-trois personnes ont pu être secourues, mais 17 d'entre elles auraient subi des blessures assez sérieuses.

L'accident est survenu dans la région australe du Canal Beagle, à 2500 km au sud de Santiago, alors que le pilote tentait d'atterrir, par un temps pluvieux, à Puerto Williams, sur l'Île Navarino. L'avion dépassa la piste et tomba dans le chenal.

Les rescapés ont pu être sauvés grâce à la célérité des secouristes, qui ont réussi à les hisser à bord d'embarcations et d'hélicoptères avant que l'avion ne s'enfonce dans les glaces.

Subvention au cégep Edouard-Montpetit

■ L'école nationale d'aérotechnique du cégep Edouard-Montpetit investira près de 1 million dans le réaménagement de ses locaux et l'achat de nouveaux équipements afin de recevoir 530 élèves de plus en septembre prochain.

C'est ce qu'a annoncé, hier, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Lucienne Robillard. «L'essor qu'ont connu les techniques de fabrication et d'entretien des aéronefs justifient pleinement cette décision de favoriser encore plus le développement de ce cours spécialisé», a-t-elle dit.

Le nombre d'élèves de l'école d'aérotechnique devrait passer de 800 à 1330 à la suite de ces améliorations.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

VIEUX PROVERBE NIPPON

現在

(Qui ne profite pas du temps présent restera piéton bien longtemps)

500$*
de remise sur Impulse, Stylus, Optima et Pickup 1991.

Profitez du programme «Acheteur d'un premier véhicule Passeport».

Les modèles 1991 de Passeport sont équipés d'une nouvelle caractéristique alléchante: une remise de 500$.

Prenez par exemple la Stylus S, la sportive habillée en berline. Habituellement offerte à partir de 12 245$**, elle n'est que 11 745$ avec la remise de 500$.

Le Pickup Spacecab XS avec châssis renforcé et moteur de 2,3 L profite aussi du rabais de 500$. De plus, la Stylus et le Pickup sont tous deux offerts avec un taux de financement spécial de 10,9%/48 mois*.

L'Optima, conçue en Allemagne par Opel, bénéficie également d'une remise de 500$, tout comme la performante Impulse XS dotée d'un moteur 16 soupapes de 1,6 L à deux arbres à cames en tête, d'une injection électronique multipoint et d'une suspension dessinée par Lotus.

Mais ce n'est pas tout. Peu importe le véhicule que vous choisissez, vous pouvez presque prendre la route les yeux fermés grâce à «L'Avantage Passeport» (une garantie complète de 3 ans/80 000 km) et au plan «Alerte Routière Passeport» qui vous secourt notamment en cas de crevaison ou de panne d'essence†.

Passez vite chez votre concessionnaire Passeport pour profiter du bon temps, dès maintenant.

*La remise du programme «Acheteur d'un premier véhicule» est offerte aux individus qui n'ont pas déjà eu recours au financement GMAC pour l'achat d'un véhicule neuf Passeport. Qu'ils bénéficient ou non de cette remise, les acheteurs sont admissibles au financement offert. Les acheteurs qui ont droit à la remise peuvent également la combiner au financement proposé. L'offre s'applique à l'achat de véhicules neufs 1991 (sauf Trooper et Rodeo), achetés et livrés entre le 15 janvier et le 31 mars 1991, tant qu'il y en aura. Cette offre ainsi que le taux de 10,9%/48 mois sont aussi valables pour certains modèles 1990. Taux consenti à l'acheteur au détail sur approbation de crédit par GMAC. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.

**PDSF, transport et préparation inclus. Taxes et immatriculation en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

†Certaines restrictions s'appliquent: voyez votre concessionnaire.

PASSEPORT
AUTOMOBILES INTERNATIONALES

Nous savons ce que vous voulez.

APPUYÉE PAR LES RESSOURCES INTERNATIONALES DE GENERAL MOTORS.

Passeport St-Jean
385, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
J3A 1K3
Tél.: (514) 359-1144

Passeport Décarie
5400, boul. Décarie
Montréal
H3X 3J1
Tél.: (514) 483-5555

Passeport Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
J6W 1T5
Tél.: (514) 964-1374

Passeport Lagrairie
1055, boul. Ste-Elizabeth
La Prairie
J5R 1W9
Tél.: (514) 659-8994

Passeport Laval
1615, boul. St-Martin Est
Duvernay, Laval
H7G 4R4
Tél.: (514) 385-9191

Passeport Hochelaga
4500, rue Hochelaga
Montréal
H1V 3N8
Tél.: (514) 251-1552

Passeport Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
J1N 1A7
Tél.: (819) 823-1400

Passeport Sorel-Tracy
7025, avenue Plaza Tracy
Tracy
J3R 4X9
Tél.: (514) 746-1227

Passeport Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville (Sortie 25 de l'autoroute des Laurentides)
J7E 4H6
Tél.: (514) 437-6317

Passeport LaSalle
7910, boul. Newman
LaSalle
H8N 1X9
Tél.: (514) 365-2195

Passeport Granby
1348, rue Principale
Granby
J2G 8C8
Tél.: (514) 378-1404

Passeport West Island
10333, boul. Gouin Ouest
Roxboro
H8Y 1S1
Tél.: (514) 684-3161

AUJOURD'HUI,

CANADIEN VOUS *souhaite*
LA BIENVENUE À
SA *nouvelle* AÉROGARE 3
À TORONTO.

Canadien
VA *plus* LOIN

La CSN propose de hausser la contribution des entreprises au système scolaire

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Il est grand temps de hausser le niveau d'accessibilité à l'école et de modifier les règles de financement du système scolaire. Deux objectifs primordiaux restent donc à atteindre: les étudiants doivent tous détenir un diplôme d'étude secondaire d'ici 2010 et l'État doit mettre à contribution les entreprises en envisageant des formes spécifiques de prélèvement fiscal.

Ces propositions sont présentées par les deux fédérations en éducation de la CSN, la FNEEQ (Fédération nationale des enseignants du Québec) et la FEESP (Fédération nationale des employés de service et de soutien) qui lancent cette semaine une ambitieuse plate-forme de consultation auprès de leurs 28 000 membres.

L'objectif: rien de moins qu'une réforme globale du système d'éducation.

La centrale syndicale prépare depuis deux ans un document intitulé: *L'Éducation, un choix à faire* contenant 47 propositions réparties dans huit champs majeurs dont l'accessibilité, le financement, le personnel, la pluriethnicité, la langue française, la formation professionnelle et la recherche.

La diminution de la contribution du gouvernement est à la base de ce document. En 1981, le Québec consacrait 8,9 p. cent de son produit intérieur brut à l'éducation. En 1988, cette proportion chutait à 7 p. cent.

Face à cette baisse progressive du financement de l'État, la CSN se demande si le principe de la gratuité n'est pas carrément remis en cause. Aujourd'hui par exemple, les parents doivent payer pour les repas du midi et il y a des frais pour garer sur le terrain des établissements scolaires. L'élargissement du pouvoir de taxation des commissions scolaires démontre aussi, selon la CSN, que le fardeau des usagers s'alourdit de tous côtés.

Pour trouver les fonds nécessaires, la centrale suggère notamment d'augmenter la contribution des entreprises. Elle constate qu'actuellement les entreprises contribuent pour moins de trois p. cent du budget du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement supérieur réunis. Par contre, elles concourrent pour l'équivalent de 22 p. cent du budget du ministère de la Santé.

D'autre part, la centrale constate que de nombreux défis sont encore à relever sur le plan de l'accessibilité. En effet, la proportion des jeunes qui accèdent au secondaire 4 est passée de 89 à 86 p. cent entre 1984 et 1987. Pour le secondaire 5, la proportion était de 80 p. cent en 1985 et a chuté à 76 p. cent en 1987.

Par ailleurs, la CSN considère que le vieillissement du personnel enseignant va poser de graves problèmes à court terme pour le système. En 1987, les professeurs âgés de 40 à 59 ans représentaient 66 p. cent du personnel enseignant. La centrale croit que le gouvernement doit rapidement veiller au renouvellement des effectifs et tout faire pour revaloriser la profession.

Répertoire d'expertises féminines à l'Université

FRANÇOIS FOREST

■ Le Secrétariat général de l'Université de Montréal a mis sur pied, début février, un répertoire d'expertises féminines pour que les gouvernements, organismes et grandes sociétés y recherchent les femmes dont ils ont besoin.

Il y a sous-représentation des femmes dans la vie politique, économique, culturelle, scientifique et cette banque de compétences universitaires créera le réseau qui manque pour que les dirigeants aient accès au savoir-faire féminin.

«Très peu de femmes sont représentées dans les comités parce qu'elles n'ont pas d'endroits pour se faire connaître. Un homme qui convoite une place peut être invité à siéger s'il est introduit par le biais d'un club par exemple, indique Annette Oliel-Amar, responsable du répertoire «Personnelle»

«Il y a les réseaux formels, mais les réseaux informels fonctionnent tout aussi bien: les réseaux de chambres de commerces, de comités de sélection, de comités statutaires. Or, les directions nomment bien souvent des hommes, faute de connaître des femmes.»

Le comité permanent sur le statut de la femme de l'université a adressé 3000 questionnaires aux graduées pour qu'elles déterminent leurs champs d'intérêt et domaines de compétence dans les expertises suivantes: économie et administration des affaires, affaires publiques, communication, agriculture, sciences naturelles, environnement, génie et techniques, sciences humaines, sciences pures, appliquées et logique.
Le répertoire sera diffusé auprès des organismes extérieurs.



72 $* Du 7 décembre 1990 au 1er mars 1991.

92 $ Du 28 au 31 décembre 1990. Du 10 au 14 février 1991.

82 $ Du 8 mars au 7 avril 1991. Minimum 2 nuits, en semaine.

Juste à côté sur les plaines d'Abraham. Juste un peu plus loin, sur les pentes du Mont Sainte-Anne ou de Stoneham. Le ski vous attire? Nous vous proposons des prix d'ami. L'hôtel Loews Le Concorde. L'hôtel sur les Champs-Élysées de Québec. Pour le ski, l'après-ski et la compagnie à l'heure de la fondue le soir.

Pour réserver, composez dès aujourd'hui notre numéro sans frais : 1 800 463-5256.

Transport disponible par autobus vers les station du Mont Sainte-Anne et de Stoneham.

Tous les tarifs sont par chambre, par nuit, en occupation simple ou double. Les groupes et les congrès ne peuvent se prévaloir de cette offre.
*A l'exception du 28 au 31 décembre 1990 et du 8 au 16 février 1991.

Vive la vie! Vive la compagnie!

EN AVANT, SKIEZ!

LOEWS LE CONCORDE
L'HÔTEL SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES DE QUÉBEC
1225, Place Montcalm, Québec, (Québec) G1R 4W6

FAITES-NOUS UNE OFFRE

HÂTEZ-VOUS! IL NE RESTE QUE 19 JOURS AVANT LE RETOUR DE PAPA!

«AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE»

AIDEZ-NOUS À CRÉER DE L'ESPACE ET VOUS SEREZ GAGNANTS

«Papa est en voyage pour l'achat de nouvelle marchandise et il insiste que l'on CRÉE DE LA PLACE! C'est la raison pourquoi vous pouvez

NÉGOCIER VOTRE PROPRE PRIX!

Faites-nous une offre pour l'article choisi dans tous nos rayons: Draperies, rideaux, stores verticaux et vénitiens, stores de toile, stores plissés, literie, douillettes, couvre-lits, duvets et accessoires de salle de bain!»

STORES HORIZONTAUX* PVC 1" OLYMPIC en vinyle de 1re qualité* 3 couleurs décoratives

16x45	2.99	40x45	10.99
20x45	3.49	48x45	10.99
24x45	3.99	54x45	17.99
27x45	4.99	60x45	
36x45	6.99		21.99
16x64	6.99	40x64	13.99
20x64	7.99	48x64	14.99
24x64	7.99	54x64	19.99
27x64	7.99	60x64	18.99
36x64	10.99	72x64	27.99
16x78	19.99	40x78	44.99
20x78	24.99	48x78	47.99
24x78	29.99	54x78	49.99
27x78	34.99	60x78	59.99
36x78	42.99	72x78	69.99

À l'achat de plusieurs stores, la couleur peut légèrement varier.

FAITES UNE OFFRE!

STORES* HORIZONTAUX 1" 100% ALUMINIUM POLO* en stock, 3 couleurs décoratives 1re qualité

20x45	3.99	36x45	45.99
24x45	8.99	40x45	12.99
27x45	9.99	42x45	
30x45	8.99		49.99
20x64		36x64	23.99
	8.99	38x64	26.99
27x64	13.99	42x64	27.99
30x64	16.99	72x64	56.99
20x78	14.99	38x78	42.99
24x78	18.99	38x78	44.99
27x78	24.99	42x78	52.99
30x78	28.99	72x78	78.99

FAITES UNE OFFRE!

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

STORES VERTICAUX

VERTICAUX EN ALUMINIUM 3½"* 75" x 84" POUR PORTE-PATIO 24.99	VERTICAUX MINI PVC 2"* EN STOCK, 75" x 84" POUR PORTE-PATIO 38.99 l'ens.	VERTICAUX PVC RIGIDE POUR PORTE-PATIO 19.99 l'ens.	VERTICAUX MINI ALUMINIUM 2"* 75" x 84" POUR PORTE-PATIO 43.99
VERTICAUX EN TISSUS* 75" x 84" POUR PORTE-PATIO 29.99 l'ens.	VERTICAUX DE LUXE 75" POUR PORTE-PATIO 45.99 l'ens.		VERTICAUX MIROIR DE LUXE* 75" x 84", or ou argent POUR PORTE-PATIO 139.99

*La disponibilité des couleurs peut varier de jour en jour selon le stock.

FAITES UNE OFFRE!

STORES, VERTICAUX, VÉNITIENS, PLISSÉS ET STORES DE TOILE

Achetez-en 1, obtenez-en 1 à ½ PRIX	Achetez-en 3, obtenez-en 1 DE PLUS GRATIS	Achetez-en 5, obtenez-en 2 DE PLUS GRATIS	Achetez-en 7, obtenez-en 3 DE PLUS GRATIS

L'article à ½ prix ou gratuit doit avoir une valeur égale ou inférieure à l'article acheté. Cette offre ne s'applique pas aux articles annoncés ici et ne peut être jumelée avec aucune autre promotion.

DUVETS D'OISEAUX AQUATIQUES

Simple 21 oz	107.99
Double 27 oz	137.99
Reine 30 oz	157.99
Roi 36 oz	187.99

FAITES UNE OFFRE!

ENSEMBLES DE DRAPS WABASSO Polyester/coton

Simple	14.99 l'ens.
Double	21.99 l'ens.
Reine	27.99 l'ens.

FAITES UNE OFFRE!

ÉDREDONS CONTINENTAL Édredon de style scandinave 100% HOLLOFIL™

Simple	58.49
Double	68.49
Reine	88.49
Roi	123.49

FAITES UNE OFFRE!

STORES PLISSÉS EN TISSU 7 couleurs en stock

18x45	14.99	18x64	19.99
20x45	16.99	20x64	21.99
23x45	18.99	23x64	22.99
24x45	19.99	24x64	24.99
26x45	20.99	28x64	
27x45	21.99		
30x45	22.99		29.99
31x45		31x64	31.99
		35x64	32.99
	25.99	36x64	33.99
38x45	26.99	38x64	38.99
40x45	27.99	40x64	41.99
44x45	31.99	44x64	43.99
48x45	33.99	48x64	44.99
54x45	38.99	54x64	49.99
60x45	44.99	60x64	55.99
64x45	55.99	64x64	66.99
72x45	66.99	72x64	77.99

FAITES UNE OFFRE!

STORES DE TOILE STORES OPAQUES BLANCS 1re QUALITÉ

Grandeur	Unis	Frange
28¼ x 58	9.99	14.99
37¼ x 70	12.99	18.99
37¼ x 82	14.99	
43¼ x 70	15.99	
43¼ x 82	17.99	23.99
48¼ x 70	19.99	24.99
48¼ x 82		27.99
55¼ x 70	23.99	31.99
55¼ x	27.99	34.99
64	27.99	36.99
	29.99	36.99
x 58	30.99	39.99
¾ x 78	31.99	41.99
78¼ x 70	49.99	59.99
85½ x 78	59.99	79.99
97½ x 70	69.99	89.99

POUR PORTE PATIO 73¼ x 90" 49.99

FAITES UNE OFFRE!

COUVRE-DUVETS Motifs imprimés assortis Réversible, nouvelle sélection!

Simple	24.99
Double	29.99
Reine	34.99
Roi	42.99

FAITES UNE OFFRE!

DOUILLETTES FORMAT GÉANT Simple, Double ou Reine Rég.: 64.99 - 84.99 *N'importe quelle grandeur* 29.99

FAITES UNE OFFRE!

DRAPERIES À PLIS FRANÇAIS 150" x 95", prêts à poser Rég.: 59.99-129.99 Spécial 29.99 l'ens.

FAITES UNE OFFRE!

RIDEAUX DE CUISINE Décorez votre cuisine avec des motifs dernier cri '91 Rég.: 29.99 -39.99 60" x 12" valence 60" x 24" panneau 16.99 l'ens.

FAITES UNE OFFRE!

RIDEAUX DE DOUCHE À DOUBLE PANNEAU *par Banyo* Avec valence, doublure et attaches. Rég.: 49.99 -69.99 29.99 l'ens.

FAITES UNE OFFRE!

NOUS FABRIQUONS LES STORES VERTICAUX, VÉNITIENS, STORES DE TOILE ET STORES PLISSÉS QUELLE QU'EN SOIT LA DIMENSION, PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE

Au Bon Marché

BOUL MÉTROPOLITAIN, BOUL IBERVILLE, BOUL ST-MICHEL, BOUL ST-JOSEPH 3500, BOUL PIE IX, SHERBROOKE EST

UNE SEULE ADRESSE VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

3500 boul. ST-JOSEPH est 259-3500

(entre boul. St-Michel et Pie-IX)

HEURES D'AFFAIRES
Lundi au mercredi: 9 h 15 à 18 h
Jeudi et vendredi: 9 h 15 à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h

VISA AMERICAN EXPRESS MasterCard TeleCheck

CHÈQUES ACCEPTÉS

La disponibilité des couleurs peut varier de jour en jour, selon le stock.



PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Marc-André Coallier

Le prix «pacifique» au *Club des 100 Watts* et le «toxique» à Quatre Saisons

■ Dans le but d'assainir les ondes, les jeunes des niveaux primaire et le secondaire ont créé deux prix: le trophée «pacifique», remis hier à l'animateur du *Club des 100 Watts*, Marc-André Coallier, et le prix «toxique» qu'on enverra aux patrons de Quatre Saisons pour son acharnement à diffuser ses *Samedis de la lutte*.

L'entreprise menée dans 200 écoles auprès de 50000 jeunes de cinq à 14 ans, dit-on, est une initiative du comédien René Caron qui, à la suite des évènements de Polytechnique, créait avec l'aide des Clubs Optimistes, l'Association TROP (Travail de réflexion pour des ondes pacifiques).

À la Polyvalente Pierre-Dupuy, hier, l'auditoire de 600 jeunes de 13 et 14 ans n'a pas réservé son chahut face à l'émission de lutte du réseau Quatre Saisons en compétition pour les émissions non-recommandables avec *G! Joe* (TM), les *Transformeurs* (TM), les *Tortues Ninja* (Quatre Saisons) et *Batman* (TM), de loin celle que l'on trouve «la plus débile, la moins créatrice».

L'enseignant, Jacques Brodeur, qui a eu l'idée du scrutin pour inciter les jeunes à se prononcer, leur a rappelé que toutes ces émissions étrangères étaient bien loin de la culture québécoise. Il a profité de la circonstance pour annoncer que les collectes de jouets militaires et d'armes véritables faites au cours des derniers mois à Montréal et à Québec (6000 objets), serviraient à des sculpteurs qui travaillent à édifier deux monuments qui seront dévoilés en octobre prochain à Québec et à Montréal.

Si le choix s'est fait presque unanimement pour dénoncer les *Samedis de la lutte* comme émission toxique, la nomination du *Club des 100 Watts* comme super-émission n'a pas plu à tout le monde. Les polyvalenciens auraient de loin préféré couronner *Chambres en ville*, tellement cette dramatique pour adolescents de cégep rejoint ce qu'ils seront appelés à vivre à leur sortie du secondaire.

Nathalie, 13 ans: «Les 100 Watts, c'est bien mais c'est pour les plus jeunes. *Chambres en ville*, c'est à peu près ce que connait ma soeur qui vit en pension».

Cette consultation populaire, indique René Caron, se veut une pression de plus sur le CRTC pour qu'il condamne les émissions qui présentent la violence comme solution facile aux problèmes quotidiens.

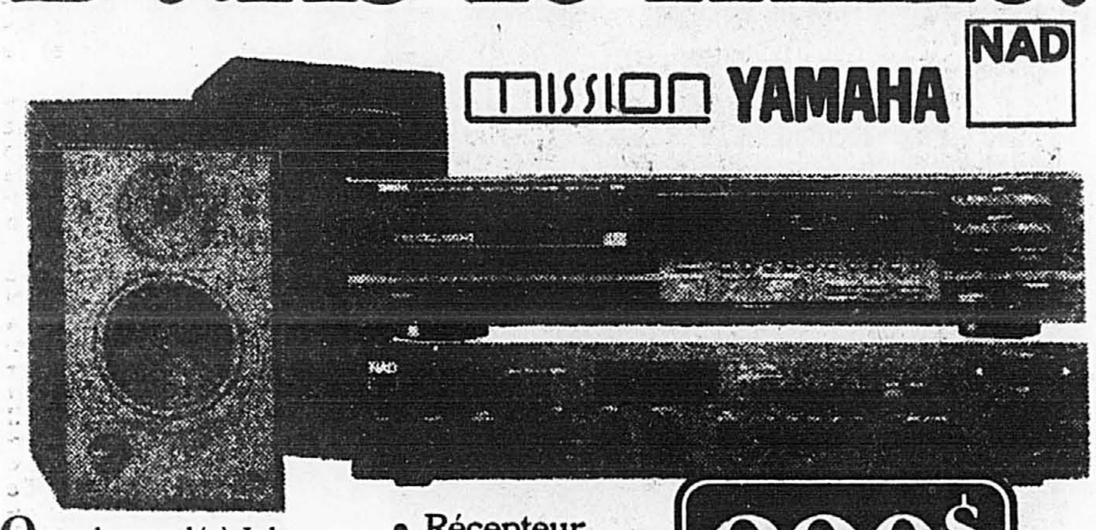
Par ailleurs au cours des prochains heures à Québec, le collège électoral du Mérite québécois «Jeunesse-éducation» proclamera l'éducateur par excellence de l'année et l'entreprise québécoise la plus propre en matière d'environnement.

Dans ce dernier cas, les cent étudiants élus choisiront l'entreprise de l'année après avoir écouté un représentant de chacune des compagnies expliquer les opérations de réforme menées pour préserver l'environnement. Les entreprises en nomination pour le prix Fondation québécoise en environnement, jeunesse éducation sont: Alcan, Le Mouvement Desjardins, Stelfil et Peinture International.

Le Prix jeunesse éducation, qui l'an dernier était octroyé à l'écologiste Pierre Dansereau, sera remis à l'éducateur choisi pour ses qualités de pédagogue et pour l'importance de son travail auprès de la jeunesse.

LE CHOIX DE JOHN BANKS POUR MOINS DE 1000$

Dans le mille!



On a demandé à John Banks de recommander la meilleure chaine stéréo pour moins de 1000$. Sans hésitation, il déclara l'ensemble MISSION/YAMAHA/NAD imbattable pour sa qualité de son impeccable et son prix irrésistible. Si vous avez l'oreille fine et le budget serré, voici un système qui vous ira à ravir. Venez sans faute l'essayer.

- Récepteur NAD AM/FM
- Platine au laserYamaha
- Haut-parleurs Mission 761

990$

audio centre
"La sensation d'ouïr pour la première fois"
5260 Sherbrooke ouest 482-4420
1970 boul. Le Corbusier, Laval 687-3627

Des milliers de Canadiens attendent le don d'un organe qui pourrait leur sauver la vie. La Fondation canadienne du rein vous incite fortement à signer une carte de don d'organes.



PASSEZ DE ZÉRO À L'EXTASE EN UN SEUL TOUR

INTÉRESSANT. Le salon de la moto le plus complet au Québec.

FASCINANT. Venez admirer la gamme complète de motos et d'accessoires 1991 de BMW, Harley-Davidson, Honda, Kawasaki, Suzuki et Yamaha.

IMPRESSIONNANT. Venez profiter d'aubaines pré-saison avantageuses sur des motos et accessoires.

ÉBLOUISSANT. Venez voir la toute dernière «mode moto» présentée dans le cadre d'un défilé-spectacle extraordinaire.

PASSIONNANT. Assistez à un numéro époustouflant: des casse-cou roulant à plus de 100 kilomètres à l'heure dans une sphère appelée, à juste titre, «Le Globe de la mort».

EXALTANT!

SALON DE LA MOTO DE MONTRÉAL

DÈS DEMAIN JUSQU'AU DIMANCHE 24 FÉVRIER
Palais des congrès de Montréal

Vendredi: 16h00 à 22h00
Samedi: 10h00 à 22h00
Dimanche: 10h00 à 17h00

Adultes: 7,50 $ *
Enfants de moins de 12 ans: ENTRÉE GRATUITE
* Taxes incluses.

Propriété de: MMIC — Le Conseil de l'industrie de la motocyclette et du cyclomoteur

Courez la chance de gagner la moto 1991 de vos rêves et de repartir avec une BMW, Harley-Davidson, Kawasaki ou Yamaha. Une valeur maximale de 10,000 $.

Organisé par: Les Salons des Sportsmen
"Encourageons les Canadiens à apprécier, profiter et protéger le plein air canadien"

CANADIEN A LE *plaisir*
DE VOUS ANNONCER
QUE L'AÉROGARE 2 DE TORONTO
EST *maintenant*
BEAUCOUP MOINS *achalandée.*

Canadien
VA *plus* LOIN



PHOTO CP LASER

John McElroy (au centre), président du comité d'experts sur les sciences de la terre, en compagnie de Larkin Kerwin (à gauche), président de l'Agence spatiale canadienne, et de Robert Pfeiffer, membre de l'Agence spatiale européenne.

Le Canada éditera une encyclopédie informatisée des changements planétaires

CAROLE THIBAUDEAU

■ Une soixantaine de délégués de huit pays se réunissent cette semaine en symposium à Montréal pour mettre au point les programmes de «Science et technologie de la terre», un des trois volets du Safisy, le comité de l'année internationale de l'espace, décrétée pour 1992.

L'hôte du symposium, l'Agence spatiale canadienne, de même que les représentants de différents pays, ont dévoilé hier en conférence de presse quelques-uns des projets les plus marquants, dont l'Encyclopédie informatisée des changements planétaires, lancée en 1992 par le Canada.

L'année internationale de l'espace vise une sensibilisation accrue à notre environnement planétaire, et l'établissement d'un système global et à long terme d'observation terrestre au moyen de satellites de télédétection.

L'encyclopédie émise par le Canada sera éditée sur un disque CD-rom, un disque au laser de la même technologie que les disques compacts. Elle sera facile à consulter à partir d'un micro-ordinateur. Elle coûtera environ 40 $ pour les dix disquettes de logiciel et 60 $ pour le CD-rom.

L'encyclopédie des changements planétaires est mise au point par le Centre canadien de télédétection de Énergie, Mines et Ressources Canada. Une dizaine de personnes y travaillent actuellement, mais on intensifiera les travaux cet été, avec une équipe de 20 ou 25 personnes.

L'encyclopédie se construit actuellement à partir des données de maintes agences environnementales dans le monde. Mais dès 1994, les données seront obtenues en grande partie par le satellite canadien Radarsat.

Ce sera un véritable ouvrage de référence sur toute l'information climatique et environnementale. L'Agence spatiale y verse 3 millions de dollars et le ministère deux millions et demie.

«Cela fait bien dix ou 20 ans que différentes personnes à travers le monde suivent certains paramètres environnementaux, comme la température des océans, leur niveau, le trou dans la couche d'ozone, explique M. Larkin Kerwin, président de l'Agence spatiale canadienne. Mais c'est la première fois qu'un programme vise à suivre globalement les modifications climatiques de la terre»

«Et la technologie spatiale est l'instrument de choix pour étudier ces phénomènes. Un suivi global sera indispensable pour suivre l'effet des inévitables mesures correctrices.»

Le Canada est également l'instigateur d'un second projet, le lancement d'un ballon-sonde qui redescendra lentement afin de prendre plusieurs mesures des concentrations d'ozone dans la stratosphère.

Outre les projets canadiens d'encyclopédie et de ballons-sonde, d'autres projets ont été formés par le comité de l'année internationale de l'espace, pour étudier les conséquences planétaires des changements touchant la croute terrestre: l'effet de serre, l'interrelation entre les océans et le climat, la déforestration découlant de la trouée de la couche d'ozone; la température à la surface de la mer, l'étendue des glaces polaires, etc.

Le Safisy a été créé à l'initiative de l'ONU, pour célébrer l'année de l'espace en 1992. Cette date marquera aussi le 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb et le trentième anniversaire du lancement du premier satellite canadien Alouette 1.

Lien entre la maladie d'Alzheimer et certains gènes

Agence France-Presse

PARIS

■ Des chercheurs britanniques viennent d'établir un lien entre une mutation génétique et certains cas de la maladie d'Alzheimer, forme de démence sénile progressive très répandue.

Les chercheurs, dirigé par John Hardy, du St Mary's Hospital de Londres, publient leurs résultats dans la revue britannique Nature.

Dans deux familles connues pour compter un grand nombre de cas d'Alzheimer, les chercheurs ont retrouvé la même anomalie génétique chez toutes les personnes affectées par la maladie, mais pas chez les membres indemnes de ces familles.

L'anomalie se traduit par une mutation ponctuelle d'un gène, situé sur le chromosome 21, codant un précurseur d'une protéine, dite amyloide.

Cette découverte importante ne peut, selon les scientifiques, être généralisée à l'ensemble des formes d'Alzheimer, familiales ou non.

PUBLICITÉ

Armstrong fait l'essai d'une nouvelle méthode visant à réduire l'émission de solvants organiques

Montréal — Dans le cadre d'un programme sociétal de sensibilisation à l'environnement, les équipes de production de l'usine des Industries mondiales Armstrong Canada Ltée de Montréal effectuent présentement des tests d'envergure sur l'emploi d'encres cationiques (acides) à base d'eau pour la rotogravure des motifs des couvre-planchers souples.

Conçus pour améliorer l'environnement en réduisant l'émission de solvants d'hydrocarbure dans l'atmosphère, ces tests sont menés en collaboration avec les scientifiques du centre de recherche et de perfectionnement d'Armstrong.

Grâce à une percée technique, les spécialistes de la compagnie ont mis au point une nouvelle méthode pour l'emploi des encres cationiques dans la fabrication des couvre-planchers souples. Il s'agit d'incorporer un inhibiteur ou agent de contrôle de la croissance de la mousse, solubilisé dans les encres à base d'eau avec un peu d'alcool. Cet inhibiteur permet de créer des effets de relief spéciaux dans le motif des couvre-planchers souples finis. Selon un porte-parole de la compagnie, le procédé sur lequel Armstrong porte son attention réduit grandement l'émission de solvants organiques dans l'atmosphère, durant la fabrication.

Pour faciliter les tests, Armstrong a amélioré la machinerie de son usine de Montréal grâce aux larges sommes investies dans le programme de modernisation de l'usine.

Un autre M.B.A. de l'UQAM

Il s'appelle Pierre St-Arnaud.

Il a fait un baccalauréat en génie électrique à l'École Polytechnique de Montréal.

Il a fait une maîtrise en administration des affaires à l'UQAM.

Il est président, secteur transport d'énergie de Asea Brown Boveri Inc., une entreprise multinationale spécialisée dans le domaine de l'électrotechnique.

En 1991, il reçoit le titre de «Nouveau Performant» un programme de Perform qui souligne chaque année le travail exceptionnel de gestionnaires au sein d'entreprises québécoises et canadiennes.



Rencontre d'information
Mercredi 27 février
de 19 h 30 à 21 h 00
Pavillon Judith-Jasmin
405, rue Sainte-Catherine Est
Local J2940

Date limite d'admission : 1er février
DOCTORAT
Psychologie; Ph.D., D.Ps.

Date limite d'admission : 15 février
DOCTORAT
Éducation*, Ph.D.
(en association avec l'UQAC, l'UQAH, l'UQAR, l'UQAT, l'UQTR)

Date limite d'admission : 1er mars
MAÎTRISES
Communication*, M.A.
Éducation, M.A., M.Ed.
Muséologie*, M.A. (conjointement avec l'Université de Montréal)
Philosophie, M.A.
Sexologie*, M.A.
(seule la concentration counseling est contingentée)
Sciences de l'environnement, M.Sc.
DOCTORAT
Communication, Ph.D. (conjointement avec l'Université de Montréal et l'Université Concordia)

Date limite d'admission : 1er avril
MAÎTRISES
Administration des affaires*, M.B.A. (profil avec mémoire)
Arts plastiques*, M.A.
(programme offert par extension à l'UQAC)
Études des arts*, M.A.
Intervention sociale*, M.A.
Sociologie, M.A.
DOCTORATS
Administration*, Ph.D. (en collaboration avec les HEC, l'Université Concordia et l'Université McGill)
Sciences de l'environnement, Ph.D.
Sociologie, Ph.D.

Date limite d'admission : 15 avril
MAÎTRISE
Enseignement au primaire, M.Ed.

Date limite d'admission : 1er mai
DIPLÔMES DE DEUXIÈME CYCLE
Études américaines contemporaines (conjointement avec l'UQTR)
Météorologie*
MAÎTRISES
Analyse et gestion urbaines, M.A.
(conjointement avec l'ENAP et l'INRS)
Art dramatique, M.A.
Biologie, M.Sc.
Droit social et du travail*, LL.M.
Économique, M.Sc.
Études littéraires, M.A.
Géographie, M.Sc.
Gestion de projet*, M.Sc.
(conjointement avec l'UQAC, l'UQAH, l'UQAT, l'UQAR, l'UQTR)
Histoire, M.A.
Informatique de gestion*, M.Sc.A.
Kinanthropologie, M.Sc.
Linguistique, M.A.
Mathématiques, M.Sc.
Science politique, M.A.
Sciences de l'atmosphère, M.Sc.
Sciences des religions, M.A.
DOCTORATS
Études urbaines*, Ph.D. (conjointement avec l'INRS-Urbanisation)
Histoire, Ph.D.
Linguistique, Ph.D.
Mathématiques, Ph.D.
Philosophie, Ph.D.
(programme de l'UQTR offert par extension à l'UQAM)
Science politique, Ph.D.
Sciences des religions, Ph.D.
(conjointement avec l'Université Concordia)
Sémiologie, Ph.D.

Date limite d'admission : 1er juin
MAÎTRISES
Chimie, M.Sc. (programme offert par extension à l'UQTR)
Sciences comptables*, M.Sc.
Sciences de la terre, M.Sc.
DOCTORAT
Ressources minérales, Ph.D. (programme offert par l'UQAC avec la collaboration de l'UQAM)

Date limite d'admission : 1er août
DIPLÔMES DE DEUXIÈME CYCLE
Études interdisciplinaires sur la mort*
Intégration de la recherche à la pratique éducative
Systèmes d'information géographique*

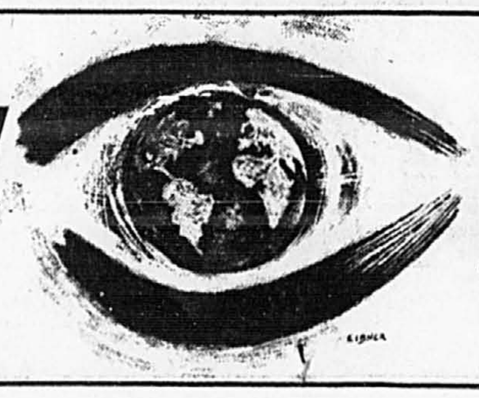
*programme contingenté

La Fondation de l'UQAM offre des bourses d'études de 4 000 $ et de 7 000 $.

Renseignements :
870, boul. de Maisonneuve Est
Local T-3600
Montréal
☎ (514) 987-3121

Université du Québec à Montréal

UQAM
Le savoir universitaire, une valeur sûre!

Ouvrez l'  sur notre REER

Les adolescentes d'aujourd'hui sont plus audacieuses et ambitieuses

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Selon la psychologue Monique Delage, du collège Jésus-Marie de Sillery, c'est en secondaire II que les filles sont le moins bien dans leur peau. «Elles sont entre deux carapaces. Elles viennent d'en laisser une et n'ont pas encore fabriqué l'autre. Elles doivent s'habituer à leur nouveau corps, à leur nouvelle façon de penser, à leurs nouveaux goûts. Bref, elles doivent s'apprivoiser.»

Ce malaise se produit plutôt en secondaire III pour les garçons, estime Mme Delage. Ce que confirme la conseillère en orientation à l'école Jean-de-Brébeuf, Lucille Kirouac. Cette observation rejoint les conclusions d'une recherche menée l'automne dernier auprès de 3000 jeunes Américains inscrits dans 36 écoles publiques réparties dans 12 régions du pays.

L'étude, commanditée par l'Association américaine des femmes diplômées des universités, révèle en effet qu'au début du high school, garçons et filles ont une perception d'eux-mêmes beaucoup moins positive qu'au primaire. À neuf ans, 67,5 pour cent des garçons et 60,5 pour cent des filles se déclarent «heureux comme ils sont». Ils font preuve d'assurance et ont une image positive d'eux-mêmes. Ces pourcentages chutent deux ou trois ans plus tard. Ils tombent à 46 pour cent chez les garçons et à 29 pour cent chez les filles.

«Un changement énorme s'est opéré depuis une dizaine d'années», affirme Lucille Kirouac, conseillère en orientation depuis une vingtaine d'années. «Les filles sont plus ambitieuses, plus audacieuses. Elles prennent davantage la place qui leur revient.» Mme Kirouac n'est pas peu fière lorsqu'une étudiante lui apprend qu'elle a l'intention de créer une entreprise ou lui dit avec conviction: «Je veux être quelqu'un plus tard. Je ne veux pas rester dans l'anonymat.»

Jamais de tels désirs ne lui auraient été exprimés autrefois, note-t-elle. Cette affirmation se réflète dans le choix d'une carrière. Celles qui se destinent aux études supérieures optent pour les mêmes disciplines que les garçons, les ghettos féminins demeurant pour les techniques du secondaire et du cégep comme le secrétariat, l'esthétique, les soins de santé auxiliaires.

Pas un jardin de roses

Coup de hache dans une croyance répandue sur les jeunes: loin d'être un «passage obligé» vers l'âge adulte, la fameuse crise de l'adolescence n'est le fait que d'une minorité. Seulement 15 à 20 pour cent des adolescents vivent cette période de façon problématique.

D'une phrase, la psychologue Monique Delage ébranle une certitude populaire. Au collège Jésus-Marie où elle travaille depuis 11 ans, près de 15 pour cent des élèves la consultent chaque année. Si on considère que quelques-unes s'en abstiennent, on peut conclure qu'environ 20 pour cent des jeunes de l'institution ont besoin de consultations psychologiques.

«Ma pratique réflète exactement ce qu'affirment les publications scientifiques», insiste la jeune femme. «La notion de crise adolescente est sans fondements théoriques et cliniques. Dans 80 à 90 pour cent des cas, les adolescents transigent très bien avec les préoccupations et interrogations liées à l'étape de vie qu'ils traversent.»

Dans la majorité des cas, explique Monique Delage, les difficultés qu'éprouvent les jeunes n'ont pas de lien direct avec leur adolescence. Elles sont tout simplement accentuées par une plus grande émotivité, de sorte que les situations difficiles sont vécues plus intensément. Surtout que cette étape nécessite beaucoup d'efforts d'adaptation à cause des changements corporels, de la maturation génitale, du développement cognitif et du détachement des parents nécessaire à l'affirmation de soi.

Cette période charnière, qui se caractérise par une harmonisation de tout ce qui a été acquis depuis l'enfance, n'est donc pas tous les jours un jardin de roses. Mais de là à conclure qu'il y a crise, c'est une autre paire de manches.

Familles éclatées

En dépit de ces progrès, les préoccupations des jeunes filles sont nombreuses. Ce qui les affecte au premier chef, ce sont les difficultés d'adaptation à un contexte familial perturbant: mésentente des parents, divorce, reconstitution d'un nouveau foyer, épuisement des parents qui deviennent impatients et intolérants.

Les adolescentes attachent une importance vitale à leurs relations avec leurs parents, plus particulièrement avec leur mère. Si cette dernière met toute son énergie à passer à travers un divorce déchirant ou à rebâtir une famille avec un nouveau conjoint, il lui reste peu d'énergie pour s'occuper de sa fille. Celle-ci se sent alors abandonnée et vit un drame.

Parmi les autres motifs de consultation, Monique Delage mentionne, par ordre décroissant, la recherche de son identité propre, le manque de confiance en soi, les difficultés d'adaptation à un nouveau milieu scolaire, des troubles du comportement, des difficultés d'apprentissage, le stress. Certaines se sentent écrasées par leurs obligations quotidiennes: école, étude, sports, ami(e)s, travail à temps partiel. La pression, trop forte, mène à un état dépressif.

Les adolescentes canadiennes se préoccupent davantage de l'environnement... que de l'amour !

Telle est la conclusion qu'on peut tirer d'une étude effectuée l'été dernier par la Fédération canadienne des enseignants et enseignantes, auprès de 1000 adolescentes de 11 à 19 ans. En effet, 78 pour cent de ces jeunes se disent préoccupées avant tout par l'environnement, tandis que 76 pour cent d'entre elles attachent beaucoup d'importance à l'amour. Les fréquentations arrivent au quatrième rang de leurs préoccupations, précédées de peu par l'argent.

Sur une liste de 34 sujets, voici ceux qui ont retenu davantage l'attention des adolescentes interrogées à travers le pays:

la carrière: 71 pour cent;

le sida et les MTS: 69 pour cent;

les mauvais traitements dont sont victimes les enfants: 68,4 pour cent;

l'alcool chez les adolescents: 68 pour cent;

l'image physique: 67 pour cent;

le sexe: 66,8 pour cent.

La grossesse se situe au 17e rang des préoccupations des filles.

Deux enfants, ça suffit pour les princesses Diana et Sarah

Agence France-Presse
LONDRES

■ Les princesses Diana et Sarah ont confié hier au cours de visites officielles à Glasgow (Écosse) et à Aldershot (sud de l'Angleterre) qu'elles ne pensaient pas avoir d'autre enfant, rapportent les journaux britanniques.

«J'en resterai à deux», a déclaré la princesse de Galles au cours d'une visite dans une maternité de Glasgow tandis que la Duchesse d'York donnait la même réponse à une femme de soldat de la base d'Aldershot.

La princesse Diana et le prince Charles ont deux garçons, William, huit ans, et Henry, six ans.

La princesse Sarah et le prince Andrew ont deux filles, Béatrice, deux ans, et Eugénie, onze mois.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

AVIS
COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

SÉANCE PUBLIQUE
DATE : 26 février 1991
HEURE : 19 h 00
LIEU : Complexe Guy-Favreau
Centre des conférences
Salle des Saules
200, boul. René-Lévesque ouest
Niveau 00
Montréal
(Métro Place d'Armes)
Renseignement : 280-3460

SUJETS PRÉVUS :
1. Rapport final sur la collecte des déchets domestiques dangereux du 9 juin 1990
2. Étude des ruisseaux de la Communauté 1989 - 1990
3. Rapport révisé sur le système de redevances des eaux usées de type industriel
4. Escouades d'enquête pour l'application des règlements 87 et 90

Une période de questions est prévue au cours de la séance. Pour poser des questions, les intervenants doivent s'inscrire entre 18 h 45 et 19 h 00.



Le 21 février 1991

INFOS HITACHI

PRODUITS DE PERFORMANCE EXCEPTIONNELLE...
...À 6 MOIS SANS INTÉRET!*

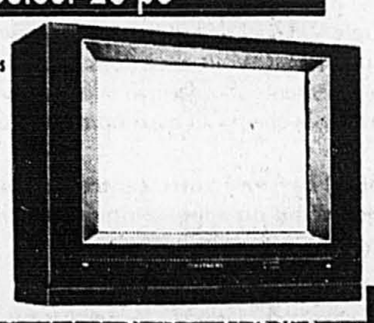
PT-46001 Ultravision 46 po
Enfin une projection claire et nette
- Définition horizontale de 825 lignes
- Clarté de 540 pieds - Lambert
- Réception stéréophonique
- Trois types d'ambiophonie ("Dolby Surround Sound")
- Télécommande "Genius" programmable
- Affichage des menus à l'écran
3 699$



TT-88041 Télécouleur 33 po
Télécouleur de style moniteur
- Définition horizontale de 700 lignes
- Télécommande Vidéo Brain II
- Système sonore super grave
- Système à haute définition
- Affichage des menus à l'écran
1 999$



TE-67201 Télécouleur 28 po
Télécouleur de style moniteur
- Définition horizontale de 500 lignes
- Réception stéréophonique et ambiophonie
- Télécommande préréglée Vidéo Brain I
- Affichage des menus à l'écran
999$



HITACHI
Performance exceptionnelle

SATISFACTION TOTALE 30 JOURS PRIX GARANTIS

* Vous payez votre facture 6 mois après votre achat et cela sans intérêt. Financement disponible jusqu'à 2 500,00$.

LA BOUTIQUE ÉLECTRONIQUE

Montréal 6380, St-Hubert 272-7441
Laval 1679, St-Martin Ouest 687-7500
St-Léonard 6175, Métropolitain Est 321-2231

Échappée
CELLULAIRE, PRIX CASSÉ
34 95$* /mo.



Au bas prix de 34,95$ par mois, le «Parleur Portatif» de CELLCOM va faire parler...avec son prix à tout casser...et ses caractéristiques des plus avancées!
- 16,5 on.
- Affichage DEL
- Antenne peu évidente
- 2.2 hres de conversation
- Recomposition automatique
- Mise en mémoire automatique
- Garantie limitée de 3 ans
- Adaptateur mains libres disponible
- 101 Mémoires alphabétiques

*Prix basé sur une location de 36 mois

Adapteur allume-cigarettes inclus
OFFRE DURÉE LIMITÉE!
Hâtez-vous avant qu'elle ne s'échappe!

Agent autorisé MOTOROLA CELLULAIRE

Cellcom

5200 Paré
angle Mountain Sights
(1 rue à l'est de Décarie)
739-7777

1636 St. Martin O.
à l'est de Le Corbusier
Laval
629-7777

Centre Cellulaire Plus
Bell Cellulaire

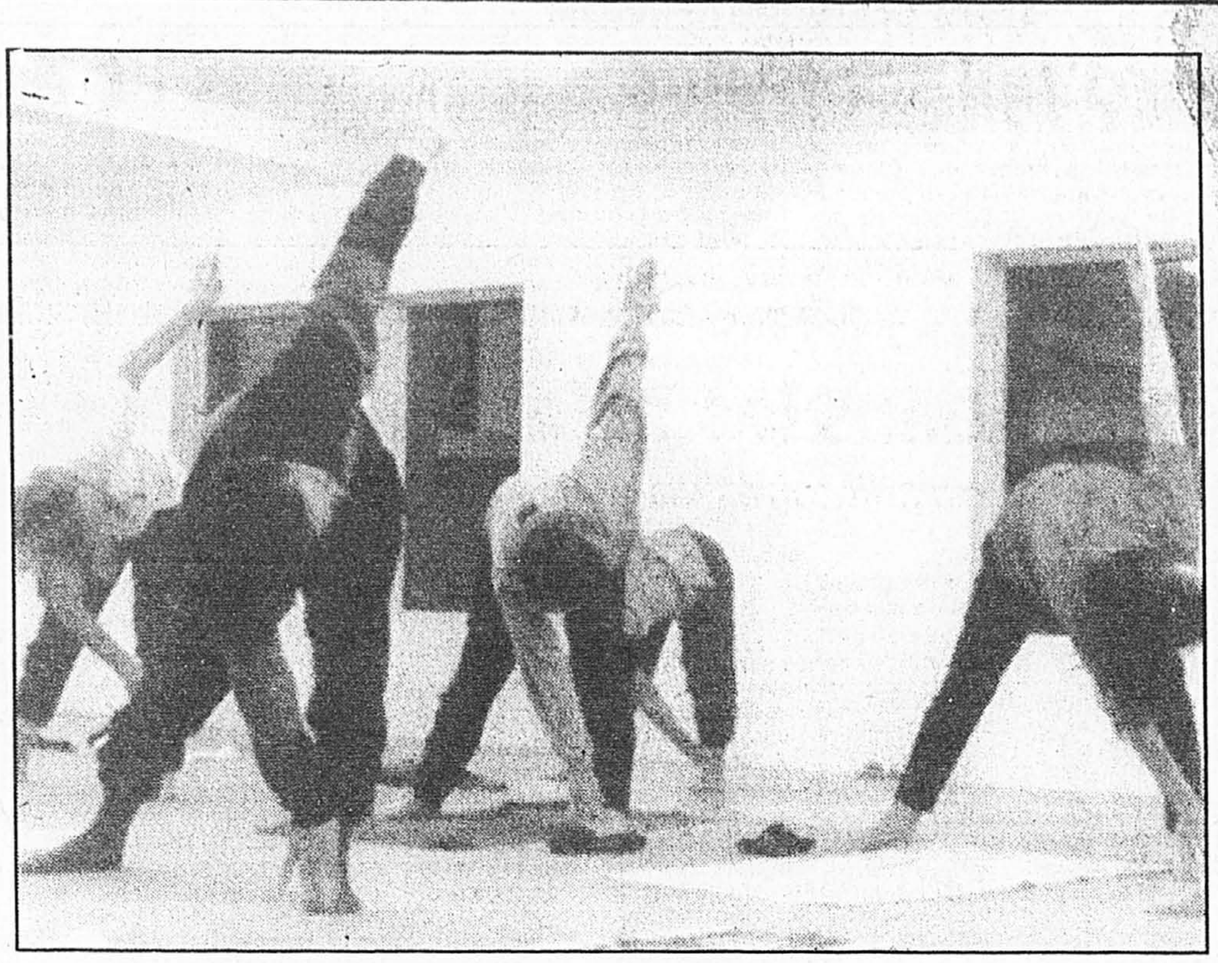
10¼% IMBATTABLE!*

Banque Hongkong du Canada
Centre-ville • LaSalle • Laval • Longueuil • Saint-Léonard

* Intérêt annuel garanti sur échéance fixe de 4 ans. Termes de 6 à 60 mois, encaissables en tout temps. Ce taux peut changer sans préavis, mais nous garantissons des taux supérieurs à ceux annoncés par la Banque Royale, la Banque CIBC, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale, la Banque Toronto-Dominion, la Banque de Montréal, le Canada Trust, le Montréal Trust et le Trust Royal pour leurs REER à échéances fixes.



Catherine Burry a mis au point le yoga dynamique qu'elle a intégré au milieu du travail.



Le yoga offre une discipline à effet thérapeutique conçue pour harmoniser les énergies de la personne sur trois plans: le corps, l'esprit et l'émotion. PHOTOS PC

HÔTEL Manoir VICTORIA

Le nouveau directeur du MANOIR VICTORIA, monsieur GILLES AUGER, est heureux de vous offrir le spécial 2 pour 1 suivant:

1 nuit au MANOIR VICTORIA
1 petit déjeuner
1 journée de ski à STONEHAM

Première personne: 99 $ + TPS
Deuxième personne: 0 $
En occupation double

Valeur réelle pour 2 personnes: 172 $ + TPS

Situé au coeur du quartier latin de Québec, le MANOIR VICTORIA est doté de 150 luxueuses chambres avec piscine intérieure, sauna, centre Nautilus et 2 restaurants.

Cette offre est valide du 23 février au 9 mars 1991 inclusivement.

Réservez dès maintenant aux numéros suivants:
1-800-463-6283 ou 418-692-1030

Le yoga peut améliorer le rendement des employés

CLAUDE DAIGNEAULT
de la Presse Canadienne

■ L'engouement pour l'hindouisme et les philosophies orientales au cours des années soixante et soixante-dix est à l'origine de l'intérêt pour le yoga en Occident. Et l'opinion populaire a encore tendance à ranger cette méthode de développement personnel, née il y a plus de 4000 ans avant Jésus-Christ, au rayon des religions ésotériques.

Catherine Burry, qui enseigne le yoga depuis quinze ans, d'abord en France et aux États-Unis et depuis une dizaine d'années au Québec, rejette cette association religieuse tout en soulignant que le yoga «a servi de support aux religions».

«A l'origine, dit-elle, la méthode était sans doute réservée à des initiés puisqu'elle consiste à maîtriser les rythmes vitaux, autrement dit à acquérir une telle maîtrise sur le corps et ses énergies qu'on obtient des pouvoirs psychiques ou occultes.»

Elle n'en estime pas moins qu'il s'agit «d'une pratique tout indiquée pour notre époque, tant et aussi longtemps qu'on la dépoussière de tout le mysticisme et de l'aspect religieux dont on l'a recouverte, et qu'on adapte les exercices à nos besoins et à notre rythmne de vie».

Yoga et travail

Mme Burry, d'abord praticienne du Hatha Yoga, une forme classique qui met l'accent sur le physique, a mis au point un enseignement dit de *yoga dynamique* qui agit directement sur l'énergie et sur la vitalité du corps.

«Je trouvais que la pratique posturale traditionnelle avait quelque chose d'épuisant ou d'ennuyeux. Les Occidentaux n'ont pas la nature contemplative des Orientaux. Il faut *décongestionner* le cerveau de l'Occidental en le faisant travailler de façon très active.»

Sa démarche l'a amenée éventuellement à adapter le yoga au milieu professionnel, une intégration qu'elle juge idéale parce que «c'est une discipline qui permet au corps de travailler tout en calmant les émotions et en apaisant le mental».

Aux employés de Radio-Québec et de Radio-Canada qui le désirent, Catherine Burry enseigne donc sur place des exercices qui coordonnent la respiration et le geste.

«Il n'y a pas besoin de prendre de postures compliquées ou de faire des contorsions pour que ce soit efficace. C'est inutile de faire de l'acrobatie. Notre époque est encore trop caractérisée par l'engouement pour le beau corps et le beau muscle travaillé en longueur et non en épaisseur.

«Comme le judo japonais et les arts martiaux orientaux, le yoga fortifie le muscle sans le contracter ni le raccourcir; il assouplit, fortifie, vitalise et masse beaucoup le corps et les organes, et apporte de l'oxygène dans le sang. Il s'ensuit un bien-être général et une regénération cellulaire.»

Elle explique que le yoga travaille sur les sept centres majeurs qui correspondent aux principales interceptions des canaux d'énergie qui courent le long de la colonne vertébrale, et que le travail de la colonne active ou désactive l'énergie. Chaque centre énergétique est en relation avec l'une des glandes (par exemple le foie, la thyroïde) et exerce pour cette raison un grand impact sur la santé d'une personne.

Mme Burry est d'avis que le yoga en milieu de travail contribue à réduire les pressions imposées par les rythmes à soutenir, les relations interpersonnelles, le stress, l'obligation de performer, etc. Son implantation n'est pas toujours facile: il existe rarement un local disponible et les horaires trop rigides ou l'opposition de la direction peuvent le contrecarrer.

Mais le yoga, selon l'ancienne enseignante qui donne aussi des cours publics, ne nuit pas au rendement d'un employé, dont l'horaire pourra être rogné tout au plus d'une quinzaine de minutes une fois la semaine. «À long terme, c'est un facteur de santé et d'équilibre chez l'employé. Ça lui donne des outils pour faire face au quotidien, pour améliorer son maintien, le soulager de ses maux de dos, dit-elle. Il apprend à faire face à l'agressivité et il s'identifie moins à tout ce qui se passe autour de lui en ajustant sa vision des choses de façon à prendre du recul face au stress. Il apprend à avoir plus de tolérance.»

Le yoga va-t-il à l'encontre de l'esprit de compétition propre au milieu de travail? «Il faut être compétitif dans la vie, mais sainement, répond-elle. Il faut être gagnant mais non vainqueur. Quand on est gagnant, on l'est pour soi; quand on est vainqueur, c'est sur le dos d'un autre et là, il y a un perdant. Je pense que le yoga en milieu de travail peut stimuler la volonté parce qu'il donne plus de concentration et permet de mieux identifier ses besoins.»

Tension et relaxation

Il est difficile, de l'avis de Catherine Burry, de se libérer du stress ou d'un trop-plein d'activité mentale à travers quelque chose de statique. Elle estime que le conditionnement physique ou la pratique d'un sport prodiguent un défoulement qui se traduit par un bien-être momentané mais que le yoga fournit des outils pour gérer cette libération.

Une personne qui entreprend de pratiquer le yoga (on peut commencer dès l'âge de six ou sept ans) cherche généralement «un type d'exercice intelligent».

«Les motivations sont généralement concrètes: mal de dos, dérangement quelconque, angoisse, etc. Le yoga offre en somme une discipline à effet thérapeutique parce qu'elle est conçue pour harmoniser les énergies de la personne sur trois plans: le corps, l'esprit et l'émotion.

«La coordination du souffle et du geste, la lenteur du geste elle-même créent quelque chose qui n'est pas du domaine rationnel mais du domaine sensitif. On peut juste conscientiser les gens. Je ne leur dis jamais: 'Soyez végétariens, arrêtez de fumer', etc. Je sais que c'est quelque chose qui risque de découler naturellement de la pratique du yoga. Ainsi, les gros fumeurs sentent à un moment donné le besoin de moins fumer.»

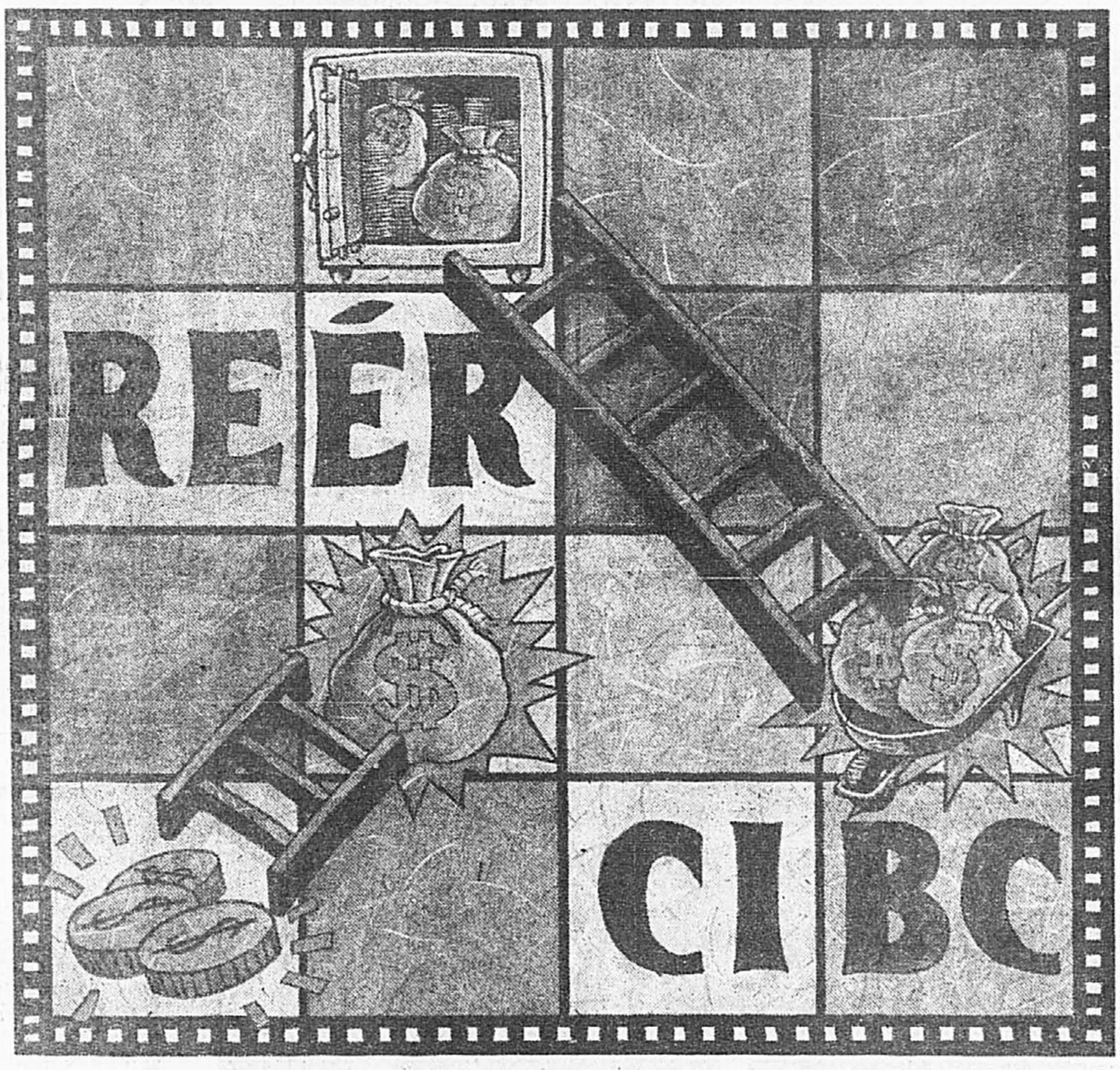
Mais la pratique du yoga ne s'adressent pas uniquement aux gens stressés ou qui ont un problème physique: elle peut aussi contribuer à améliorer le bien-être de ceux qui veulent rester en santé.

À la longue, ne finit-il pas par conditionner les gens à une espèce de douceur résignée, stéréotype de l'Indien, ou encore en personne hypertranquille, très calme sur qui tout glisse, au-dessus des contingences matérielles?

Pour Catherine Burry, cette conception est véhiculée par une vision mystique plutôt quer métaphysique du yoga, qu'elle dissocie d'un quelconque dogme ou d'une discipline quasi monastique. Elle le définit plutôt comme une prise en charge de l'individu par lui-même et son effort de comprendre sa propre constitution et la vie.

«Être calme, ce n'est pas être passif, comme être détendu, ce n'est pas être relâché. Le calme et la détente sont un équilibre entre la tension et le relâchement et mettent dans un état de vigilance qui rend attentif.»

Le REÉR CIBC, le REÉR sans soucis.



Tellement facile à souscrire !

Taux d'intérêt concurrentiels.
Comme vous le constaterez, nos taux d'intérêt sont très concurrentiels. Et nos frais d'administration se situent parmi les moins élevés de ceux qui sont exigés par les institutions financières.

Obtenez un supplément d'intérêt* !
En plus des taux concurrentiels, la CIBC vous offre un supplément d'intérêt de ½ % si vous versez une cotisation de 3 500 $ ou plus à un REÉR — compte à taux garanti CIBC ou si vous y transférez 10 000 $ ou plus provenant d'une autre institution financière.

Horaire prolongé.
Pendant la période de pointe des REÉR, nos centres bancaires seront ouverts plus longtemps pour mieux vous servir.

Ligne téléphonique REÉR CIBC.
Pour obtenir des renseignements sur les REÉR ou pour faciliter votre cotisation à un REÉR, appelez notre ligne téléphonique REÉR CIBC au 1 800 465-2388.

Tellement facile à régler !

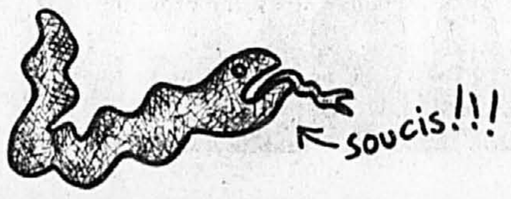
À l'aide d'un prêt au taux de base.
Nous vous accorderons un prêt personnel à *notre taux de base*, si vous y êtes admissible. Vous obtenez un taux d'intérêt avantageux tout en bénéficiant pleinement de votre déduction fiscale.

À l'aide d'une Marge de crédit personnelle CIBC.
C'est un moyen très pratique de verser un dépôt à votre REÉR maintenant et d'en reporter le paiement à plus tard. Et vous payez un taux d'intérêt privilégié uniquement sur les sommes que vous utilisez.

À l'aide de votre carte VISA.**
Il vous suffit de demander une avance en espèces*** sur votre compte VISA et de l'utiliser pour verser une cotisation à votre REÉR. Vous avez donc la possibilité d'effectuer des paiements abordables étalés dans le temps et de bénéficier sur-le-champ au maximum d'une épargne fiscale.

N'attendez plus ! Passez à votre centre bancaire CIBC dès aujourd'hui ou appelez-nous pour plus de renseignements.

*Les fonds doivent être placés pour un minimum de 12 mois. Offre d'une durée limitée, pouvant être modifiée sans préavis.
**CIBC: usager inscrit de cette marque
***Jusqu'à concurrence de votre limite de retrait quotidienne permise au titre des avances en espèces. L'intérêt est imputé à compter de la date de l'avance jusqu'au paiement intégral.



On y met du coeur en plus.

CIBC